

Le magazine d'information de notre ville

N° 39 - Juin 2021









1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix mairie@marolles-en-hurepoix.fr

www.marolles-en-hurepoix.fr **@**Marolles91

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS-

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h



Du 31 mai au 7 juin, Nicolas Alibert, designer et Marollais a monté son projet D'Ambule.

OMMAIRE

• Édito	р 3
- Comptes-Rendus des Conseils Municipau	p 4
• Qualité de vie, environne et sécurité	ement p 4
- Culture et loisirs en imaç	ges p 6
• Vie de la commune	p 8
CCAS et Résidence Auto	nomie du Parc p 14
✓ • Médiathèque	p 17
• Manifestations à venir	p 18
Scolaire et périscolaire	p 19
Sport	p 20

• Associations	p 22
• Tout s'explique	p 28
État-civil	p 29
🏂 • Tribunes	p 29
Numéros utiles	p 30

Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix. Directeur de la publication : Georges JOUBERT. Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME. Service communication : Mathilde JOUAUDIN. Réalisation : Sandra CAUDRON.

Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE . SUPPRIMERIE , certifiée Imprim'vert.

Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.

Photo 1ère de couv. : promenade à vélo dans Marolles.

Photo 2^{ème} de couverture : D'Ambule.

©Photos images libres de droits Freepik.

Les textes doivent être fournis par mail (communication@marolles-enhurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 23 août 2021.









Marollaises, Marollais,

Je tiens d'abord à vous exprimer ma pensée sur l'avenir : la pandémie semble ne pas finir mais on peut espérer une issue prochaine, grâce aux efforts de tous. Cette période difficile, qui nous a privés de liberté, a permis de constater des actes de solidarité et de générosité. Merci à tous, volontaires et bénévoles, pour ce que vous avez fait pour aider les autres. Le seul moyen de sortir de cette difficulté majeure semble passer par la vaccination et je remercie tous les acteurs qui se sont mobilisés pour mener à bien cette opération (corps médical, personnel soignant, personnel volontaire, bénévoles...) sans oublier notre CCAS qui s'est largement associé à cette action.

Malgré les difficultés liées à l'application stricte des protocoles sanitaires, notamment pour les écoles, je tiens à saluer tous les intervenants, l'ensemble du personnel communal, et remercie particu-lièrement l'équipe du Service Enfance-Jeunesse qui a su s'adapter à cette situation inédite. Pour la rentrée prochaine, quelques modifications seront nécessaires pour la pause méridienne afin de permettre d'améliorer durablement le bien-être des enfants pendant les repas.

Comme vous avez pu le lire par ailleurs, Cœur d'Essonne Agglomération s'est vu contraint d'instituer la Taxe sur le Foncier Bâti (Taux 2,90) et d'augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (10,48 au lieu de 8,06). Ces décisions incontournables ont été prises par rapport à une situation financière liée à des difficultés indépendantes des orientations prises par notre agglomération ; elles permettront, entre autres, de préserver le service public intercommunal, de continuer à investir en créant des emplois de proximité et améliorer les mobilités (plan vélo, pôles gares...).

Pour la commune, malgré un contexte difficile (baisse continue des dotations de l'État depuis 2013, pertes de recettes et frais supplémentaires liés à la crise sanitaire ...) les taux d'imposition ont été reconduits sans augmentation par la majorité du Conseil Municipal. Un de nos soucis majeurs est de continuer à bien gérer les fonds publics communaux en anticipant une possible remontée des taux d'intérêt dans les prochains mois.

Au-delà de tous ces paramètres, je vous rappelle que notre commune est obligée d'augmenter sa part de logements sociaux en vertu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Deux petits programmes de caractère comprenant 11 et 8 logements devraient être commencés cette année, respectivement au 11 Grande Rue et au 26 rue du Puits Sucré.

D'autres projets retardés par la situation sanitaire vont aussi voir le début des travaux au cours de cette année:

- L'extension du Centre de Loisirs dans l'ancienne caserne des pompiers
- La 1ère tranche des travaux de réhabilitation de la salle des Fêtes
- Le début de l'aménagement de la grange pour y recevoir des manifestations et spectacles de petite jauge (moins de 100 personnes), en complément de la salle des Fêtes
- Le développement de la circulation des deux roues par la réalisation d'un parcours de la gare au collège porté par Cœur d'Essonne Agglomération
- Sans oublier la poursuite des études que sont le Pôle Gare (transports), le Secteur Gare (activités, logement, commerce et équipements publics nécessaires) et la voie douce entre la gare et la zone de Maisonneuve à Brétigny portée par le Département.

Ces projets font l'objet d'accompagnements financiers (subventions... etc...) de différents partenaires.

En attendant la rentrée, nous profiterons de cette période de congés pour engager des travaux d'entretien et de maintenance que nous effectuons systématiquement dans les bâtiments communaux chaque année. Rentrée que nous espérons tous effectuer dans les meilleures conditions possibles...

À l'approche de la période estivale, je vous souhaite, à toutes et à tous, petits et grands de passer de bonnes vacances apaisantes et reposantes, sans oublier de veiller sur les personnes fragiles et isolées et en restant vigilants.

Prenez soin de vous et protégez vos proches.

Votre Maire, Georges JOUBERT





COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Du 9 février 2021

Membres du Conseil Municipal présents : 27

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 2 Membre du Conseil Municipal absent : 0

Le Conseil Municipal a adopté les différents points à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour ») »), sauf le point n°2 :

- 1. Débat d'Orientation Budgétaire au vu du Rapport sur les Orientations Budgétaires
- 2. Convention de partenariat : Intervention au collège St Exupéry du service Jeunesse de Marolles-en-Hurepoix (24 voix « Pour », 5 abstentions : MM. Chauvancy, Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot)
- 3. Petite enfance renouvellement de la convention entre Coeur d'Éssonne Agglomération et la commune de Marolles-en-Hurepoix relative au fonctionnement de la Halte-Garderie
- 4. Adhésion au groupement de commandes organisé par Coeur d'Essonne Agglomération pour l'acquisition et la mise en oeuvre d'un guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme
- 5. CIG Adhésion au groupement de commandes pour les assurances Cyber Risques
- 6. Modification des statuts du SIARCE Adhésion de la commune de Breuillet au titre de la mobilité propre

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 6 avril 2021

Membres du Conseil Municipal présents : 26

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 2 Membre du Conseil Municipal absent : 1

Votants: 28

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité des suffrages exprimés (22 voix « Pour ». 6 « Contre » : MM. Chauvancy, Murail, Mmes Goldspiegel, Léonard et Tussiot, M. Delvalle) le point suivant :

- 1. Examen et vote du budget primitif communal 2021 Le Conseil Municipal a dopté les points suivants à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix « Pour », sauf pour le point 3 : Mme Letessier, Présidente de l'Association des Ouistitis, M. Ollivier, Président du Comité des Fêtes et M. Chauvancy, Président de l'UNC quittent la séance afin de ne pas prendre part au vote relatif à leur association) :
- 2. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2021: impôts directs locaux
- 3. Subventions aux associations

- 4. Délibération acceptant un legs grevé de conditions et de charges
- 5. Terrain communal du Clos du Montmidi cadastré AD 80 Accord quant à la cession à Windsor dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « La Ferme via le Clos du Montmidi »
- 6. Propriété du 11 grande rue Accord quant à la cession à Dubocq immobilier dans le cadre d'une opération de réalisation de logements sociaux avec le bailleur social Essonne Habitat
- 7. Ferme 26 rue du Puits sucré Accord quant à la cession à Dubocq immobilier dans le cadre d'une opération de réalisation de logements sociaux avec le bailleur social Essonne Habitat
- 8. Garantie d'emprunt octroyée à Essonne Habitat (Opération du 11 Grande rue): Accord de principe
- 9. Garantie d'emprunt octroyée à Essonne Habitat (Opération ferme du 26 rue du Puits sucré) : Accord de principe

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité des suffrages exprimés (22 voix « Pour ». 5 « Contre » : MM. Chauvancy, Murail, Mmes Goldspiegel, Léonard et Tussiot, 1 « Abstention » : M. Delvalle) le point suivant :

10. Transfert de la compétence « Mobilité propre » au SIARCE

Le Conseil Municipal a adopté les points suivants à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 11. Personnel communal Modification du tableau des effectifs
- 12. Personnel communal intégration des grades de technicien et ingénieur au RIFSEEP (régime indemnitaire lie aux fonctions, aux sujétions, a l'expertise et a l'engagement professionnel)
- Le point « Personnel communal Mise à disposition partielle d'un agent auprès de l'UDCCAS 91 » est retiré. Il sera reporté.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 15 avril 2021

Membres du Conseil Municipal présents : 25

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Membre du Conseil Municipal absent excusé: 1 Membre du Conseil Municipal absent : 1

Votants: 27

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité des suffrages exprimés (22 voix « Pour ». 5 « Contre »: MM. Chauvancy, Murail, Mmes Goldspiegel, Léonard et Tussiot) le point suivant :

• Rectificatif délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2021 : impôts directs locaux (Maintien des taux communaux sans augmentation)

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : https://marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.



QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ



Engins bruyants

Un arrêté municipal réglemente l'utilisation des engins bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, scies électriques...).

- Autorisés du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h
- Interdits le dimanche et jours fériés



Feux de jardin sur la commune

Nous vous rappelons que les FEUX SONT INTERDITS SUR LE TERRITOIRE DE LA **COMMUNE** par le règlement sanitaire départemental, même en incinérateur.



Entretien de la végétation

Par application de l'arrêté du 2/12/97, les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public et ne gênent ni le passage des piétons, ni les câbles électriques ou téléphoniques ni encore les panneaux de signalisation.

QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ



Le 1er septembre, Marolles passe à 30 !

Parlons prévention sécurité! 30 km/h dans toute la commune.

En circulant dans la commune, en tant que piétons, nous nous rendons très vite compte d'un sentiment d'insécurité ressenti lors du passage des véhicules.

L'étroitesse des trottoirs, la taille des véhicules, le bruit du moteur, sont des facteurs qui engendrent une perception de vitesse qui semble bien supérieure à celle autorisée. À cela s'ajoutent les nombreux poteaux de signalisation qui encombrent nos trottoirs.

Pour l'automobiliste, la multiplication des vitesses autorisées, 30km/h dans certaines rues, 50km/h dans d'autres rues, des zones limitées à 30km/h, provoque un flou, une incompréhension et fait qu'il ne prête plus attention aux divers panneaux. L'excès de panneaux annule la signalisation.

À ce jour, la commune compte les trois quart de ses rues en limitation 30km/h ou zone 30km/h. Nous comptabilisons actuellement 51 panneaux de signalisation de vitesse. Ils ne sont pas tous sur des poteaux mais la plupart le sont et créent une gêne sur les trottoirs. Il est maintenant nécessaire de penser à harmoniser la limitation de vitesse sur l'ensemble de la commune. En effet cette limitation aurait pour effet d'apporter plus de sécurité pour les piétons et les automobilistes, de rendre la circulation plus fluide, plus régulière à bas régime, et donc de diminuer la consommation de carburant et ainsi provoquer moins de pollution.



La « Ville 30 »

améliore la sécurité routière, apporte une meilleure lisibilité de la vitesse réglementaire, encourage la pratique de la marche et du vélo, et favorise les déplacements des personnes à mobilité réduite. L'harmonisation pour les piétons aura un impact immédiat par la diminution de nombreux poteaux encombrant les trottoirs et ainsi donnera une circulation piétonnière plus aisée. Harmoniser c'est appliquer la même vitesse dans la totalité de la commune et la vitesse qui apporte le plus de réponses aux questions soulevées ci-dessus est celle de 30km/h.

L'harmonisation à 30 km/h est un acte de prévention pour le bien des citoyens ainsi que des automobilistes. C'est aussi une contrainte pour eux et nous en avons conscience. Seulement la sécurité des enfants, des adultes, des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des assistantes maternelles avec leurs poussettes passe en priorité sur cette contrainte. La prévention n'exclut par la répression en cas de non-respect, et la police municipale en partenariat avec la gendarmerie, veillera à l'application de cette mesure. Dès la deuxième quinzaine de juin une communication sera faite par le biais des panneaux lumineux, des calicots, des réseaux sociaux, publications municipales pour une mise en place au 1er septembre. Comme de nombreuses villes et communes, en France et à l'étranger, Marolles sera donc à 30 km/h en totalité, à l'exception de zones de rencontres que vous verrez apparaître ultérieurement, où piétons, vélos et automobilistes se partagent la chaussée et dont la limitation est ramenée à 20km/h. L'harmonisation à 30 km/h est un acte de prévention pour le bien de tous les Marollais qu'ils soient ou non automobilistes.

DÉPASSEMENT	AMENDE	RETRAIT DE POINT	RETRAIT DE PERMIS
< 20 km/h	686 si limitation de vitence > 50km/h ton apprendante par extrajte Commissioni feature 2 1356 e invitation de ellepse s 50km/h en vite par extrajte Commissioni feature 2 50km/h	- noint	non
< 30 km/h	135c Contravention diamed	-2 points	non
< 40 km/h	135€ Continuention classe 4	-3 points	oui
< 50 km/h	135c Minor 900 Minor 900 Minor 135c Minor 13	-4 points	oui
≥ 50 km/h	jusqu'à 1500€ max CONDETENTION (FRANCE) 3750€ récidive Outri Amende judiciaire	-6 points	oui

PLAN VÉLO - Que fait-on à Marolles ?

Notre communauté d'agglomération CDEA s'est engagée en faveur des circulations douces. Un plan vélo a été élaboré avec la participation des communes.

Ce plan va se concrétiser sur plusieurs années : cela permet de prendre le temps d'étudier et de choisir les solutions les plus efficaces en tenant compte de la sécurité, de la commodité des parcours mais aussi des finances.

Pour Marolles, la première réalisation, dite « itinéraire 15 », est espérée pour début 2022 : elle consiste à relier la sente de Leudeville (proche de la gendarmerie) à la gare, en desservant notamment le collège.

Cet itinéraire reprend des parties déjà empruntées par les cyclistes et les véhicules motorisés. Les adaptations sont de plusieurs natures et visent notamment à améliorer la sécurité : renforcement de la signalisation (au sol et/ou sur les poteaux), passage en sens unique d'une partie de la rue du château : depuis le stationnement du collège jusqu'à l'avenue du lieutenant Agoutin.

Ces choix ont été faits en concertation avec des associations, en s'appuyant sur les recommandations du CEREMA et avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé qui nous fait profiter de son retour d'expérience

et notamment d'aménagements faits outre Rhin où la pratique du vélo y est largement plus développée.

En parallèle de cette réalisation, la commune est actrice de ce changement sous diverses formes: dont le rappel du respect des pistes cyclables, le passage au 30km/h généralisé qui contribue à améliorer la sécurité de tous y compris des cyclistes (voir article ci-dessus). Enfin, le plan vélo c'est plus que de matérialiser des itinéraires ; CDEA a la volonté d'y ajouter du service : des réflexions sont en cours comme créer des dispositifs de stationnement, améliorer la cartographie (document papier, ou application), animations, mobilier urbain utile aux cyclistes (pompe à vélo...), atelier de réparation... Les idées ne manquent pas et nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancement et de l'obtention des budgets nécessaires ; ce projet est soumis à l'approbation de la Région lle-de-France pour être subventionné.

Pour en savoir plus : https://www.coeuressonne.fr/votre-quotidien/ transport/plan-velo-2021-2023.html

Mais aussi le dossier vélo dans le journal de l'agglo de Février : JDA n°29.

Culture, loisirs et vie communale en images...



16 janvier : campagne de dépistage

La région lle-de-France et la commune de Marolles-en-Hurepoix, en lien étroit avec la Croix-Rouge Française, les sociétés Juste à temps et AJAN, ont organisé un dépistage le samedi 16 janvier 2021 à la salle des fêtes. Sans rendez-vous et gratuit, le test antigénique (TRA) par voie nasale permet un résultat en 20 minutes. 103 personnes sont venues se faire dépister. Aucune d'entre elles na été déclarée cas positif à la COVID-19.



9 février : PROJET RECYCL'ART avec Alexis Ferrier, auteur illustrateur jeunesse et sculpteur, à l'école maternelle ROGER VIVIER

Durant cette année scolaire 2020-2021, les élèves des 4 classes ont réalisé une œuvre collective avec la création de 4 sculptures géantes : FLEURS TOTEMS en objets recyclés. Leurs parents ont également participé avec les dons d'objets (jouets, matériel informatique, matériel automobile...) et lors des indifférentes interventions d'Alexis FERRIER. Le 9 février, Alexis Ferrier a finalisé les œuvres en les peignant devant le regard émerveillé et fier des enfants et selon leurs consignes. LES 4 FLEURS TOTEMS seront installées dans la cour de l'école pour une exposition permanente! Jetez un œil, en passant devant l'école!



6 mars 2021 : Une jonquille pour la vie au marché

Vous avez été nombreux à faire des dons à l'association « Leudeville, un sourire pour la vie » lors du marché des samedis 6 et 13 mars à Marolles. Grâce à vous, 1200 € ont été récoltés et reversés à l'institut Curie pour la lutte contre le cancer. Merci à vous pour votre générosité et solidarité.



7 Février : EMFEST au collège

Dans le cadre du festival organisé par le Département de l'Essonne en collaboration avec le Théâtre de Brétigny et le comité de jumelage (commission Mali), les collégiens de Marolles ont eu la chance de découvrir « la danse des korédugaw » avec Modibo Konaté, jeune artiste malien. Une discussion s'est déroulée ensuite avec le danseur, Jean-Louis Sagot-Duvauroux et les collégiens.



2 mars 2021 : Pierre et le loup

Les enfants des écoles Gaillon et Vivier ont découvert ou redécouvert le conte musical Pierre et le loup brillamment interprétés par Arnaud DELANNOY et Karine TRIPIER de la Compagnie Atelier de l'Orage à la salle des fêtes. A l'issue de la représentation, les comédiens ont initié les enfants aux instruments présents dans le spectacle.



8 mars: **MAROLLAISES, VOUS AVEZ LA PAROLE!**

Qu'est-ce que signifie être une femme en 2021? Voilà le défi que la Ville a lancé aux Marollaises à l'occasion de la journée des droits des femmes.

Merci à celles qui ont participé, les phrases proposées ont été inscrites sur les panneaux

lumineux pendant une semaine. En voici un exemple « Femmes Françaises évolution : 1970 libérées, 1980 émancipées, 1990 décidées, 2000 surmenées, 2010 désabusées, 2021 confinées. ».

La ville a également valorisé les rues comportant des noms de personnages féminins (tels que Marie Curie, Georges Sand, Jacqueline Auriol, Camille Claudel, Hélène Boucher ou encore Marie Laurencin.) sur les réseaux sociaux et via sa newsletter.

Culture, loisirs et vie communale en images...



22 mars: journée mondiale de l'eau - quizz

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la Ville a proposé aux Marollais de tester leurs connaissances sur cette ressource via un quizz diffusé sur Facebook et la newsletter de la ville. 20 participants ont répondu juste à toutes les guestions. Une récompense leur sera adressée lorsque la situation sanitaire sera plus favorable.



1er mai : distribution de muguet et de chocolat

Le Comité des fêtes a distribué des chocolats et un brin de muguet le samedi 1er mai de 9h à 12h30 sur l'esplanade devant la salle des fêtes dans le respect des gestes barrières.



10 mai 2021 : Visite à l'atelier d'Ophaga

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) est venue découvrir le travail de la fleuriste Carole Lossman. Monsieur le Maire et Madame Boulenger, 1ère maire-adjointe en charge des Affaires générales - Qualité de la Vie ont également pu échanger avec la fleuriste autour de son parcours et de ses ambitions pour l'atelier Ophaga.



13-29 mars: Balade poétique

Du 13 au 29 mars, c'est le printemps des poètes. Au détour d'une balade, les Marollais ont pu lire des poèmes qui étaient affichés sur les bancs de la Ville. Pour cette 23ème édition, le thème du désir était à l'honneur : les poèmes d'Arthur Rimbaud, Hélène Picard, Cécile Sauvage, Charles Baudelaire étaient présents pour une balade poétique dans les rues marollaises. Un bon moyen d'aérer l'esprit et le corps!



Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée en comité restreint cette année à cause de la pandémie.



5 juin : Tristan et Iseult Forever

Les Marollais ont retrouvé la scène samedi 8 juin avec le conte médiéval «Tristan et Iseult» interprété par Arnaud DELANNOY de la compagnie de l'Orage. Le public était au complet pour applaudir le conteur-musicien. Monsieur le Maire a également tenu à dire quelques mots au public ainsi que Nathalie RIVA-DUFAY, adjointe à la vie culturelle. Les Marollais ont ensuite pu échanger avec l'artiste à l'issue de la représentation.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

Dépenses par habitant (€)

• Services généraux : 364 €

• Autofinancement : 96 €

• Interêt de la dette : 21 €

• Enseignement : 125 €

- Dotations par élève :
 - 46,06 € de fournitures scolaires
 - 11,76 € pour le transport lors de sorties
 - 14,50 € pour le Noël des écoles maternelles
 - 3 € pour le Rased

Restauration et ramassage scolaires : 73 €

- Près de 91.300 repas servis sur l'année, aliments bio quotidiennement
- Plus de 30.000 goûters à servir sur l'année
- Participation au coût du transport scolaire

• Culture : 45 €

- Organisation de manifestations culturelles, de salons d'arts, de concerts
- Renouvellement de l'offre documentaire de la médiathèque
- Maintien des cafés littéraires et ateliers philosophiques

• Jeunesse, sports et loisirs : 227 €

- Séjours d'été et séjour au ski
- Animations sur la commune et organisation de sorties spectacles

Interventions sociales, famille et logement : 53 €

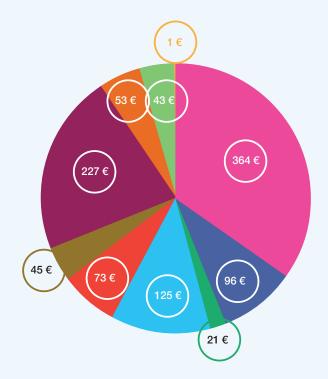
- Subvention de fonctionnement au CCAS
- Navettes hebdomadaires pour se ravitailler à Carrefour Market (service payant) et bimensuelle pour se rendre au marché d'Arpajon

Aménagements, services urbains et environnement : 43 €

- Entretien des parkings publics
- Entretien des espaces verts, élagage, fleurissement

• Action économique : 1 €

• Marché du samedi matin



Seuls figurent les postes les plus importants.

Recettes par habitant (€)



• Taxes diverses : 120 €

• Dotations et participations : 84 €

• Autres produits de gestion : 40 €

• Atténuation de charges : 26 €

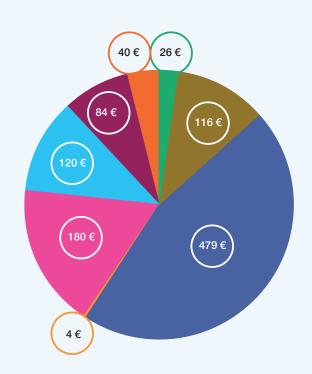
Produits de services : 116 €

Taxe d'habitation : 0 €

• Taxe foncier bâti : 479 €

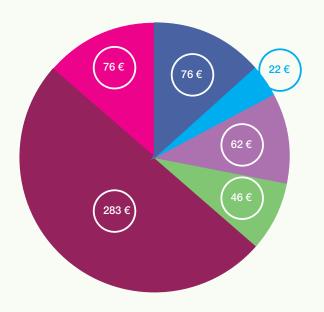
• Taxe foncier non bâti : 4 €

Les taux de taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti sont inférieurs aux taux nationaux et départementaux.



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

Dépenses par habitant (€)



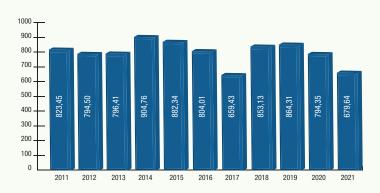
- Annuité en capital de la dette : 76 €
- Centre Technique Municipal / Centre de Première Intervention des Pompiers : 22 €
- Loyers financier et de gros entretien réparations
- Aménagement de terrains : 62 €
- Cimetière : aménagement espace végétalisé
- Avenue Agoutin : Prairie fleurie dans les noues
- École Maternelle Roger Vivier : plantation d'arbres et arbustes
- Acquisition de matériel : 46 €
- Dotation écoles, 17,64€/élève
- Matériel informatique
- Acquisition d'un véhicule pour les Services Techniques
- Aménagement et restauration du patrimoine : 283 €
 - Actions inscrites dans le cadre de l'Ad'AP
- 1ère phase de réhabilitation de la salle des fêtes
- Extension du centre de loisirs (ex local pompiers)
- Aménagement et réhabilitation des réseaux : 76 €
 - Rénovation de la toiture de la Grange

Seuls figurent les postes les plus importants.

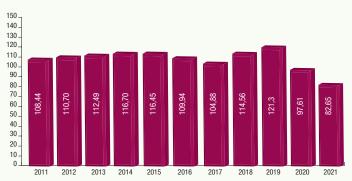
DETTE PAR HABITANT AU 1^{ER} JANVIER 2021

Un endettement maîtrisé grâce à une gestion rigoureuse de l'endettement.





Annuité (€/hbt)



Mot de l'élu(e)



Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a été créé lors du Conseil Municipal du 29 Septembre 2020 mais la crise sanitaire nous a conduits à reporter sa mise en œuvre en septembre 2021.

Il sera composé de 10 jeunes : 5 élèves de CM1 et 5 de CM2 en

respectant la parité, sauf carence de candidats ; ils pourront participer à 4 commissions se réunissant régulièrement :

- Vie culturelle
- Enfance-Education
- Qualité de vie/développement durable
- Jeunesse/Sports/Loisirs

Ils seront accompagnés dans la découverte des différents aspects financiers, juridique pour mettre en œuvre leurs idées. Ils participeront à des animations et sorties ciblées : visite des institutions, entraînement à la prise de parole, cérémonie du 11 Novembre, Vœux du Maire, ...

Le service jeunesse sera chargé de sa mise en œuvre et de son suivi. Les objectifs sont :

- Sensibiliser les enfants à la démocratie et aux valeurs de la République
- Donner la parole aux enfants et leur permettre de mettre en œuvre leurs idées
- Fédérer les différents acteurs éducatifs et la commune autour d'un projet commun tourné vers l'avenir

Calendrier de mise en place

La campagne commencera le 6 Septembre 2021 et les élections auront lieu la première semaine d'Octobre. Une cérémonie de remise des écharpes sera organisée avec les parents le 16 Octobre 2021 à 11h. Le premier conseil, dit de mise en place, aura lieu mercredi 20 Octobre 2021 au cours duquel les conseillers choisiront les commissions dans lesquelles ils souhaitent travailler. Comme pour le conseil municipal, les séances plénières du CME seront publiques (ou retransmises en direct).

En savoir plus:

https://marolles-en-hurepoix.fr/conseil-municipal-des-enfants/

Valérie Despaux,

maire adjointe à la jeunesse et au Conseil Municipal des Enfants

Décès de Mme Marie-Jeanne LABATUT

Recrutée par la commune en 1977 comme surveillante de cantine, puis comme femme de service dans les écoles, Mme Labatut, a terminé ses missions au centre de loisirs, où ses collègues et les enfants de l'époque la surnommaient affectueusement « Mamie ».

Marollaise, en retraite depuis 2000, elle avait rejoint sa Dordogne natale, où elle est décédée le 2 février dernier.

Nous présentons nos condoléances à sa famille.

Taux d'imposition en 2021

Depuis 2018, un dégrèvement d'office de la taxe d'habitation sur les résidences principales a été mis en place progressivement sur trois ans (article 1414 C du CGI). Cette réforme de la taxe d'habitation permet à 80 % des foyers de bénéficier de la suppression totale de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale en 2020.

À compter de 2021, la réforme de la taxe d'habitation sur la résidence principale va bénéficier à tous les contribuables.

Ainsi, vous bénéficierez a minima d'une exonération partielle fixe de 30 % en 2021, 65 % en 2022 et 100 % en 2023, de la taxe d'habitation sur votre résidence principale.

Suite à cette exonération de la taxe d'habitation par l'État, et en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2021, **la réforme s'applique par le cumul des taux** de TFPB de la commune (19,90%) et du département (16,37%).

Le taux de 36,27% est donc devenu le taux de référence à Marolles-en-Hurepoix.

Le taux de référence maintient une pression fiscale identique à l'ensemble des ménages. Cependant, le Conseil Municipal conserve le pouvoir de modification de ce taux.

Lors de sa séance du 15 avril 2021, le Conseil Municipal (Majorité) a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité communale pour l'année 2021.

Concours « mon plus bel arbre »

La grande gagnante du concours «Mon plus bel arbre» est Danielle Fradin : « Bien sûr que le PLUS BEL ARBRE de Marolles-en-Hurepoix, c'est MOI !!! Je suis situé sur le domaine public de la sente au sud du Chevron. J'ai été sauvé de la destruction lors de la réfection de cette sente dans les années 90, par des voisins amis et courageux qui depuis m'entretiennent et me bichonnent avec tendresse. Pour leur plus grand plaisir, tous les ans je leur annonce le printemps en me parant d'un magnifique bouquet blanc très odorant. Passez me voir, j'en serai ravi !!! »

Signé: L'Aubépine



MOBILISATION

a gare de RER de Marollesen-Hurepoix est aujourd'hui très difficilement praticable pour les personnes à mobilité réduite. Malgré l'interpellation très claire du Maire de Marolles-en-Hurepoix et de son équipe, la demande renouvelée de Cœur d'Essonne Agglomération et de plusieurs habitants lors de la réunion publique de concertation du pôle gare de novembre 2020, la SNCF et Île-de-France Mobilités campent sur leurs positions et refusent d'envisager la mise en accessibilité de la gare de RER, malgré quelques travaux d'amélioration. Il reste notamment impossible de passer d'un quai à l'autre.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé les bases indispensables à l'inclusion des personnes en situation de handicap en étendant la conception de l'accessibilité à tous les types de handicap et en adoptant une conception plus large des espaces et bâtiments à rendre accessibles. Elle a en effet posé le principe de la mise en accessibilité de la chaîne du déplacement qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité.

Dans l'esprit de cette loi, mais aussi et surtout parce que la ville de Marolles-en-Hurepoix et Cœur d'Essonne Agglomération se battront toujours pour l'égalité entre tous leurs habitants et le confort des personnes âgées et handicapées, le maire Georges Joubert réitère fermement auprès de la la SNCF et Île-de-France Mobilités la demande de mise en accessibilité totale de la gare de RER, de la voirie alentour

aux trains, en passant par les quais et le bâtiment voyageur.

La complexité et le montant des investissements à réaliser pour rendre les gares accessibles plaident pour le couplage de ces travaux avec le projet de renouvellement du pôle gare en cours. Les habitants

et usagers ne doivent pas pâtir de travaux en deux temps, qui représentent à chaque fois des nuisances à considérer.

Retrouvez ici la contribution déposée par Monsieur le Maire au registre de concertation:



Mairie de Marolles-en-Hurepoix

République Française

de Palaiseau

Mention au registre d'enquête publique relative au pôle gare de Marolles-en-Hurepoix, portée par le Maire de Marolles-en-Hurepoix au nom de la commune

Canton de

1º/ Mise en accessibilité PMR

Lors de la réunion publique relative au projet de pôle gare de Marolles-en-Hurepoix, la représentante de la SNCF a annoncé que la gare ne serait pas mise en accessibilité pour les PMR (personnes à mobilité réduite). En effet, la gare accueille 2.700 voyageurs montants par jour (principalement en direction de Paris) et le nombre de voyageurs pris en compte pour une mise en accessibilité serait de 5.000 par jour.

Les études préliminaires à l'adoption du schéma directeur d'accessibilité (SDA) d'Île-de-France avaient conduit à acter, avec les associations, les critères de sélection des gares inscrits dans la norme européenne STI (gares de plus de 5000 voyageurs jour, soit plus de 2 500 entrants jour, sous réserve que la gare accessible la plus proche soit située à moins de 50 km).

La non prise en compte de la gare de Marolles-en-Hurepoix lors de la 2^{ème} étape du schéma directeur d'accessibilité (SDA) d'Île-de-France (2017-2021) était actée mais, compte tenu de l'afflux de voyageurs envisagé à l'avenir (3400 voyageurs montants/jour) il semblait envisageable d'intégrer une mise en accessibilité de la gare, dans le phasage du pôle gare.

Au nom de la commune de Marolles-en-Hurepoix, nous souhaiterions insister sur cette nécessité de mettre totalement en accessibilité PMR la gare de Marolles-en-Hurepoix pour permettre les déplacements de la voirie jusqu'aux quais, ainsi que d'un quai à l'autre, à toute personne en situation de handicap : plans inclinés, quais rehaussés, ascenseurs, portes à ouverture automatique et portiques suffisamment larges, marquages sur parois vitrées, bandes podotactiles au sol, balises sonores, guichets de vente adaptés...

Nous soulignons combien il serait primordial que les travaux de mise en accessibilité se déroulent en même temps que les aménagements du pôle gare.

A défaut, il conviendrait d'inscrire la mise en accessibilité de la gare de Marolles-en Hurepoix au minimum dans la prochaîne phase du schéma directeur d'accessibilité de la SNCF.

2º/ Amélioration de l'accessibilité aux quais par les usagers du parking côté Guibeville

Le projet de pôle gare prévoit un agrandissement du parking côté Guibeville ; il serait élargi vers Guibeville. Pour les usagers qui stationnent déjà actuellement au Nord du parking, le cheminement jusqu'au quai vers Paris représente près de 230 mètres de long. Afin d'améliorer l'accessibilité aux quais des usagers et la fluidité de leurs parcours, il est sollicité l'aménagement d'un 2^{ème} point d'accès au quai, depuis le parking. Ce point d'accès serait positionné environ 80 mètres plus au Nord que le point d'accès déjà existant. bute

LE MAIRE Georges Joubers

Tout courrier devra être adressé à l'attention de Monsieur le Maire

Hôtel de ville - 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 MAROLLES-en-HUREPOIX Tél.: 01.69.14.14.40 - Fax.: 01.69.14.14.59 - E.Mail: mairie@marolles-en-hurepoix.fr - https:



Mairie de Marolles-en-Hurepoix

1 avenue Charles de Gaulle 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. 01 69 14 14 40 - mairie@marolles-en-hurepoix.fr https://marolles-en-hurepoix.fr/

SOUTENONS NOS COMMERCANTS

Cette nouvelle rubrique est liée à la crise sanitaire, elle recense toutes les aides et les nouveaux dispositifs à destination

des commercants.

AIDE AU LOYER

Pour aider les commerces qui ont dû fermer en novembre 2020 (confinement) la Région Ile-de-France met en place une subvention exceptionnelle.

• Qui peut en bénéficier ?

Les commerces de proximité, les bars, les restaurants et les artisans (sociétés ou indépendants) dont l'établissement est situé en IDF.



• Quel est le montant de l'aide ?

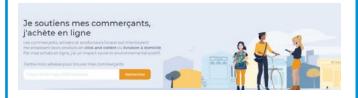
L'aide est une subvention forfaitaire d'un montant de 1 000 €. Les entreprises éligibles doivent déposer leur demande sur la plate-forme :

www.iledefrance.fr/espace-media/relance-commerces/

MISE À JOUR DE LA PAGE « VIE ÉCONOMIQUE »

La page dédiée aux commerçants (Vie pratique) a été repensé en début d'année. Vous y retrouverez tous les dispositifs régionaux et nationaux à destination des commerçants.

Pour accéder à la rubrique : https://marolles-en-hurepoix.fr marolles-pratique/vie-economique/



MA VILLE, MON SHOPPING

La commune a adhéré au dispositif local « ma ville, mon shopping », e-plateforme click&collect favorisant le commerce local et permettant aux commerçants de proposer leurs produits. Les référents du projet ont communiqué ce dispositif aux commerçants marollais.

Plus d'information sur le site www.mavillemonshopping.fr



Portrait de Nicolas ALIBERT

Du 31 mai au 7 juin, vous avez peut-être aperçu la structure en bois « D'AMBULE » de Nicolas Alibert. Voici le portrait de cet étudiant en design originaire de Marolles-en-Hurepoix.

Peux-tu te présenter?

Bonjour, je m'appelle Nicolas Alibert, 20 ans, je suis étudiant et je viens de

Peux-tu nous expliquer ton parcours, ta formation?

Lorsque j'étais en troisième au collège de Marolles, j'avais déjà commencé à réfléchir à ce que je voudrais faire plus tard. Je m'étais renseigné sur des baccalauréats et des parcours universitaires, mon but était d'abord de trouver un domaine d'étude post-bac pour ensuite définir le baccalauréat qui me correspondrait le mieux. Quelques mois plus tard, je me suis questionné sur mes passions : le dessin et les nouvelles technologies. C'était important pour moi de partir de mes passions en guise de base pour mon avenir professionnel. De fil en aiguille en cherchant sur internet, j'en suis finalement arrivé au Design. C'est un domaine qui rassemble plusieurs caractéristiques qui me plaisent, j'ai alors cherché de nombreuses écoles pour enfin trouver l'École de design Nantes Atlantique, à Nantes. J'ai été accepté à l'école après avoir passé quelques tests d'aptitudes.

Lors de ma première année, j'ai touché à plusieurs domaines du Design : le produit, le graphisme, l'interactivité et l'espace et j'ai ensuite fait le choix de me spécialiser en Design d'Espace pour les années suivantes.

Comment vois-tu ton avenir professionnel?

Je ne sais toujours pas si je souhaite être spécifiquement designer, peut-être dans un premier temps mais ce que je souhaite réellement c'est de prendre du plaisir dans des projets créatifs à travers lesquels je pourrais m'investir pleinement. En revanche, le design est un support d'épanouissement complet pour moi, j'aime la diversité des projets que l'on traite, créer des concepts répondant à des besoins réels et en apprendre plus tous les

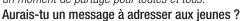
Quel lien partages-tu avec Marolles?

Marolles c'est la ville de mon enfance et celle de mes arrières grandsparents, je partage donc forcément quelque chose de profond avec celle-ci. C'est un plaisir de revenir ici à chaque fois, une manière de me ressourcer qui me rappelle mon adolescence. Revenir à Marolles pour y produire un projet est à mon sens une réussite personnelle mais également une façon de remercier ma ville. En espérant que l'évènement se passe bien, dans la joie et la bonne humeur!

Qu'est-ce que le Projet D'Ambule ?

D'Ambule est, à l'origine, mon projet Bachelor. C'est un projet qui s'est directement développé de sorte à s'implanter à Marolles. D'Ambule est un projet qui se veut d'être un support d'échanges culturels et artistiques, de mettre en avant de quelconques

façons le patrimoine marollais, et d'incarner un moment de partage pour toutes et tous.



J'aimerais essayer d'amener les jeunes à s'intéresser à l'art et à la culture par le biais de cet évènement, essayer d'amener autrement et de manière ludique ce que je refusais moi-même d'entendre auparavant. J'aimerais aider ces ieunes qui ont la responsabilité de trouver leurs voies, celles et ceux qui hésitent ou ne savent pas du tout vers quoi se diriger. J'aimerais leur conseiller d'écouter leurs cœurs, leurs envies, leurs passions et de croire en eux, de foncer et de travailler aussi dur qu'ils le peuvent.

Aujourd'hui j'ai la chance d'être heureux et épanoui chaque jour qui passe, ce que je fais au quotidien me rend heureux et je souhaite à tout le monde de se réveiller tous les matins avec la banane et la motivation d'aller travailler car ça n'a pas de prix.

Boîte à livres

Depuis le 20 janvier, vous avez peut-être remarqué qu'en face de la gare (côté Cheptainville) se trouve une boîte à livres. Elle a été installée en collaboration avec la Région lle de France et SNCF mobilités.

Merci aux donneurs!

N'hésitez pas à y partager les ouvrages en veillant à leur propreté et leur bon état. Bonne lecture à tous!

Pssst... une nouvelle boîte à livres va être prochainement fabriquée par les services techniques de la ville et installée aux abords de l'école élémentaire!



Octobre Rose



Marolles se mobilise en participant à cette campagne annuelle de sensibilisation et de soutien à la recherche contre le cancer du sein.

Le programme des actions vous sera communiqués dans l'Echo Marollais et autres canaux d'information.

Pour en savoir plus sur Octobre rose :

https://www.cancerdusein.org/octobre-rose/octobre-rose

Navette marché Arpajon

Le saviez-vous, une navette vous amène GRATUITEMENT tous les 2 vendredis au marché d'Arpajon.

Elle part de la mairie à 9h et repart d'Arpajon à 11h15.

Pour 2021, le calendrier prévisionnel :

15 et 29 janvier ; 12 et 26 février ; 12 et 26 mars ; 9 et 23 avril ; 7 et 21 mai; 4 et 18 juin; 2, 13 et 30 juillet; 13 et 27 août; 10 et 24 septembre; 8 et 22 octobre ; 5 et 19 novembre ; 3, 17 et 31 décembre.

Navette vers Brétigny-sur-Orge

Tous les mardis (hors vacances scolaires) sur inscription en mairie.

La commune propose aux Marollais d'au moins 60 ans de les conduire gratuitement en mini-bus jusqu'à la zone commerciale de Brétignysur-Orge : Auchan et Lidl (arrêt sur demande) pour des après-midi « shopping ».

ATTENTION: **8 places maximum** (4 en période de COVID).

Départ de la mairie à 13h50 (rendez-vous en mairie à 13h45) - Retour à Marolles vers 16h.

Essonne verte, Essonne propre









C'est sous un beau soleil que cette matinée de nettoyage dans divers lieux de la commune a pu se réaliser.

Les Marollais sont venus nombreux (environ 50) dès 8h45 pour participer à cette activité de nettoyage, ce qui montre l'intérêt de cette iournée.

Un grand merci à l'Union Sportive de Marolles pour sa participation, aux Marollais accompagnés avec leurs enfants et les élus qui ont géré cette matinée ainsi qu'aux services techniques.

4 secteurs ont pu être nettoyés. La benne de 8m3 mise à disposition par le Département de l'Essonne a été bien remplie.

Différents détritus ont été trouvés sur les 4 sites : des canettes, une vieille brouette, des carcasses de vélos, des câbles, des bonbonnes, du bois, de la laine de verre, des papiers etc. la liste est longue.

Lors de cette édition, les Marollais ont pris soin de leur ville et de la planète. Bravo à eux!.

En ajout à ce grand nettoyage, des bulbes de fleurs (jacinthes, tulipes, narcisses) provenant des espaces verts de la commune ont été donné aux participants.

Conseil municipal en direct

Suite aux restrictions sanitaires, les derniers conseils municipaux se sont déroulés en direct sur internet.

Afin de permettre à tous d'assister à cette instance de débat et de décision. la retransmission des conseils municipaux sera désormais systématique, indépendamment de la situation sanitaire.



Vaccination

Le CCAS au service des Marollais

Le CCAS, aux côtés de nombreux bénévoles et du personnel communal s'est mis à la disposition des personnes âgées de 70 ans et + rencontrant des difficultés pour s'inscrire ou se rendre dans les centres de vaccination. 300 marollais ont déjà bénéficié d'au moins une injection dont 38 de la résidence d'autonomie.



Dès l'annonce de l'ouverture des centres de vaccination, le CCAS s'est mobilisé pour apporter au mieux des réponses, du réconfort et de l'information à nos ainés. Rapidement, nous avons pu obtenir les premiers RDV avec le centre de vaccination d'Arpajon puis la demande s'étant accrue, c'est avec le Centre de vaccination de Brétigny s/Orge que nous avons pu répondre aux nombreuses sollicitations.

La Résidence Autonomie du Parc, gérée par le CCAS, a bénéficié de la campagne de vaccination. Le CCAS a organisé le transport avec l'appui du Département de l'Essonne qui a mis en place un système à la carte. À ce jour près de 90 % des résidents sont vaccinés. Le CCAS reste plus que jamais mobilisé pour apporter au mieux des réponses, du réconfort et de l'information à nos ainés. Ils peuvent joindre le CCAS afin de se faire recenser pour faciliter la prise de rdv pour une vaccination contre la COVID-19.

Plus d'informations :

Centre Communal d'Action Sociale - Tél. 01 69 14 14 40 de 9h à 12h.

Les fournisseurs d'énergie apportent leur concours

EDF et Engie ont décidé de garantir la fourniture d'énergie à l'ensemble de ses clients particuliers en suspendant, jusqu'au 31 mai 2021, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard pour tous ses clients particuliers...

Le CCAS sera l'interlocuteur privilégié pour obtenir des assouplissements sur les délais de règlements de factures ou des aides financières ponctuelles.

Concernant les chèques Energie, la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) nous informe que les envois en Essonne ont débuté depuis le 15 avril. Pour être éligible au chèque énergie en 2021, le revenu fiscal de référence (RFR) par unité de consommation (UC) du ménage doit être inférieur à 10 700€.

N'oubliez pas de saisir ou de renvoyer ce chèque auprès de votre fournisseur d'énergie. Chaque année de nombreux chèques sont inutilisés car ils ne sont pas renvoyés.

Votre chèque énergie peut être automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir!

Pour tout renseignement:

https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite

Le bien-être animal

La gestion des populations félines sans propriétaire est devenue au fil du temps une priorité. La législation évolue dans le sens de mieux prendre en compte le « Bien-être Animal » tout en régulant sa prolifération. C'est à ce titre que la commune a signé une convention de partenariat avec « Cats in The Air ».



En à peine 5 mois 14 chats ont été stérilisés et « pucés » par les vétérinaires de Marolles-en-Hurepoix ou de St Michel-sur-Orge.

6 chats ont trouvé une famille d'accueil. Il faut associer et remercier les Marollaises bénévoles dont Angélique et Aline pour leur implication dans la cause animale.

Déclaration de Manuela Vidal, présidente de « Cats In the Air »

La ville de Marolles-en-Hurepoix vient de signer une convention annuelle avec l'association Cats In The Air (CITA) pour limiter la prolifération de la population féline sauvage sur son territoire. Grâce à ce partenariat, les animaux capturés seront stérilisés et identifiés « chats libres » par un vétérinaire du réseau de CITA avant d'être relâchés sur leur lieu de vie habituel.

Cats In The Air est présidée par une habitante du Plessis-Trévise. Elle se compose de personnels bénévoles des aéroports de Roissy et d'Orly. Depuis quatre ans, l'association intervient sur site auprès des nombreux chats errants qui y vivent. Ils se sont fixés pour mission de nourrir, capturer pour stériliser puis sociabiliser et faire adopter les chats errants des deux aéroports parisiens afin de leur éviter une vie difficile dans un environnement inhospitalier et dangereux.

Découvrez toutes leurs activités et leur actualité sur le site internet https://catsintheair2016.fr.

Vous pourrez aussi proposer votre aide bénévole ou soutenir leurs actions.

VESTI'AID

VESTI'AID a dû s'adapter à la situation particulière liée

à la COVID 19 mais nous allons néanmoins reprendre progressivement l'activité avec des aménagements d'horaires afin de respecter les conditions sanitaires qui restent une priorité.

Pour ce qui concerne les dépôts, nous rappelons que VESTI'AID accepte tous vêtements (femmes, hommes, enfants), linge de maison, chaussures, petite maroquinerie, propres et en bon état.

Nous aurons plaisir à vous accueillir aux dates suivantes :								
5 Juin :	Vente (14h30 - 17h)							
19 Juin :	Dépôt (14h - 16h)							
3 Juillet :	Vente (14h30 - 17h)							
7 Août :	Vente (14h30 - 17h)							
11 Septembre :	Dépôt & Vente (14h30 - 17h)							
25 Septembre :	Dépôt & Vente (14h30 – 17h)							

Un accompagnement pour effectuer vos démarches administratives

La Poste de Marolles-en-Hurepoix est labellisée « France Services ».

- Demandez un conseil à votre chargé(e) de clientèle pour effectuer des démarches en ligne
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès internet, éditez sur imprimante des documents
- Aide à la déclaration d'impôts

Préparer sa retraite, déclarer des changements de situation à la CAF, demander une carte vitale, suivre ses remboursements, demander une attestation de droit, déclarer ses impôts en ligne, établir des documents officiels, rechercher un emploi, un Passeport, une CNI etc.

Le 3 mars, Monsieur le Sous-Préfet en charge du déploiement du label France Service au sein du Département est venu à la poste de Marolles. Ce fut l'occasion d'échanger sur l'accueil du public et du déploiement de ce dispositif.



Pour prendre contact avec la Poste de Marolles-en-Hurepoix Tél.: 01 64 92 10 00 - france-service.marolles@laposte.fr



Ma mutuelle Ma santé





Une mutuelle Communale à la disposition des Marollais

Le Président du CCAS a signé une convention de partenariat associative avec l'association ACTIOM.

L'association Actiom, négocie auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles, des contrats collectifs à adhésion facultative. Le but est d'obtenir des tarifs négociés et mutualisés au niveau national pour vous faire bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

Une solution adaptée à vos besoins

Des offres seniors et jusqu'à 11 niveaux de garanties, nous trouvons la solution qui convient à vos besoins et à votre budget

L'accompagnement et le conseil

Parce que bien choisir sa mutuelle peut prendre du temps, vous bénéficiez du conseil personnalisé de nos conseillers et de votre référent local pour vous accompagner dans votre démarche (analyse du contrat, conseils, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation...)

La défense de vos intérêts

Parce que l'union fait la force, l'association Actiom représente et défend l'intérêt de tous ses adhérents face aux mutuelles et compagnies d'assurance.

Pour contacter Ma Commune ma Santé:

www.macommunemasante.org - N° gratuit: 05 64 10 00 48

Les Restos du Cœur



Une campagne d'hiver très compliquée mais néanmoins assurée

Les mesures sanitaires restrictives anti COVID 19 prises par le gouvernement à la veille de l'ouverture de la campagne d'hiver ont amené les Restos du Cœur à mettre en place des dispositions spécifiques pour assurer la sécurité à la fois des personnes accueillies et des bénévoles : distribution à l'extérieur des locaux des Restos, attribution d'un rendez-vous horaire individuel, rappel du strict respect des gestes barrières (port du masque obligatoire, distanciation physique, désinfection des mains ...).

C'est dans ces conditions très particulières que la première distribution s'est déroulée le mardi 24 novembre 2020... un démarrage plutôt timide alors que, sur le plan national, la prévision d'aide alimentaire s'annonçait très forte. Les jours passant, de nouvelles inscriptions ont été enregistrées, ce qui a représenté, en fin de campagne, 57 familles, soit 109 personnes et 8 560 repas distribués, sans pour autant atteindre le résultat constaté lors de la précédente campagne 2019 / 2020 : 73 familles, soit 127 personnes avec 11 704 repas servis.

Cette baisse d'environ 20 % de fréquentation, relevée dans plusieurs centres de l'Essonne, trouve peut-être son explication dans la crainte d'une éventuelle contamination de la part d'un certain nombre de bénéficiaires potentiellement éligibles à l'aide alimentaire des Restos et aussi dans les difficultés de transport rencontrées par d'autres pour venir jusqu'à notre Centre.

L'autre événement important contrariant auguel nous avons dû faire face a été le report de la collecte nationale de début mars décidé au dernier moment, ce qui nous a obligé à réduire de moitié les distributions supplémentaires initialement prévues. Celle-ci devrait être reprogrammée début juin et nous ne doutons pas que vous serez nombreux, comme d'habitude, à nous manifester votre fidélité et votre générosité.

Malgré tous ces aléas et ces contraintes fortes, les bénévoles ont mis tout en œuvre pour que les distributions se déroulent dans les meilleures conditions possibles et regrettent d'avoir dû limiter les contacts, les échanges avec les personnes accueillies au strict minimum sanitaire imposé.

Gardons l'espoir de jours meilleurs le plus tôt possible et n'oublions pas de porter une attention particulière à toutes celles et à tous ceux qui se trouvent isolés et en difficulté tout autour de nous.





RÉSIDENCE AUTONOMIE DU PARC



Bienvenue aux nouvelles résidentes!

En cette première période de l'année 2021, la Résidence Autonomie du Parc a accueilli de nouvelles résidentes qui ont choisi Marolles pour se rapprocher de leurs familles.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Mme Violland, Mme Redreau, Mme Houdas et Mme Golias.

Les travaux

La résidence poursuit sa rénovation notamment avec la réfection des escaliers et du deuxième étage.

Merci à l'équipe technique de la commune ainsi qu'aux entreprises qui œuvrent pour le confort de nos séniors.

La vaccination

Grâce à la mobilisation du CCAS, du personnel, des bénévoles et des centres de vaccinations d'Arpajon et de Brétigny, les résidents qui souhaitaient se faire vacciner ont pu l'être.









La vie sociale

Malgré les conditions sanitaires qui perdurent, la vie de la résidence reprend son cours.

Au programme, yoga, ateliers créatifs, goûters musicaux, spectacle de claquettes, sortie dans les bois, atelier informatique.

Nous avons eu le plaisir de bénéficier d'un cours d'art floral avec Carole d'Ophaga. Merci à elle pour sa passion, sa transmission de connaissance, sa bienveillance et sa générosité.

Ce n'est qu'un au revoir

Départ de Aurore Pochat, responsable Résidence Autonomie Après de belles années au sein de la résidence mon chemin

m'emmène vers de nouveaux horizons en Province.

Ce n'est pas sans nostalgie que je quitte mon village qui m'a vu grandir.

Merci à Monsieur le Maire, Monsieur Lafon, à Mme Langlois, à mes collègues, aux bénévoles et surtout aux résidents de m'avoir permis de m'accomplir dans mon travail.





LA MÉDIATHÈQUE





Médiathèque municipale Jean Farges

3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél.: 01 64 56 11 43

Courriel: mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr Site internet : http://mediatheques.coeuressonne.fr Facebook: www.facebook.com/bibmarolles

Fermeture de la médiathèque

Nouvelle façade de la médiathèque côté rue du 1er au 24 août

L'inscription est gratuite pour tous les marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Grille des jours et heures d'ouverture estivale (du 6 juillet au 28 août)

Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h30 & 14h - 18h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h30

Une pensée pour Jean-François Murail...

Bénévole pour les ateliers informatiques et généalogie pendant de nombreuses années à la médiathèque, son départ nous a profondément attristé.



Zoom en images sur... nos dernières animations



En janvier/février, avec le Festival EMFEST, nous sommes partis à la découverte de l'Afrique dans le cadre d'une exposition de bannières comportant des calligraphies d'écritures africaines.



Rencontre avec Didier Jean & Zad, auteurs-illustrateurs lors du salon du livre jeunesse de St Germain avec un groupe du Centre de Loisirs à la médiathèque.



Rose Grivaz a dédicacé sa nouvelle, publiée dans l'ouvrage collectif « Pour Clara », aux éditions Fleurus. début mars. Ce prix est un concours de nouvelles pour les jeunes de 13 à 17 ans, et a été fondé en 2006 en mémoire de la jeune

Clara, décédée subitement des suites d'une cardiopathie

> Quelques dates dans notre agenda culturel pour les prochains mois

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur http://mediatheques.coeuressonne.fr ou avec l'écho marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

• Mercredi 7 juillet : Atelier d'écriture avec l'artiste Zoé Philibert et le Centre d'Art Contemporain de Brétigny intitulé « Ecrire avec la bouche ». Au cours de l'atelier, les participants raconteront des histoires à plusieurs en mêlant leur voix. Public Ados/adultes. Sur réservation



- Samedi 17 juillet : Tapis à histoires et Racontes-tapis autour de la biodiversité par Ecoutanik pour les 3/6 ans. 1ère séance à 10 h et 2ème séance à 11 h.
- Du 21 septembre au 8 octobre : Exposition de peintures « Correspondance(s) » d'Emmanuel Deloges et Xavier Renard.
- Samedi 18 septembre: Atelier philosophique à 14h30. Alexandre Gorgeandas, philosophe, viendra nous aider à échanger et à réfléchir sur un sujet d'actualité. Public ados/adulte.

ATTENTION : L'agenda définif de nos manifestations et son détail vous sont communiqués dans l'écho marollais tous les mois, sur le portail des médiathèques et notre page facebook. Les animations pourront avoir lieu sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid-19.

Ressources en lignes : Études - Emploi - Formations

Que ce soit afin de vous accompagner dans vos études, dans votre professionnalisation, ou votre recherche d'emploi, les médiathèques du réseau mettent à votre disposition leurs collections et notamment ses ressources en lignes avec son portail www.mediatheques.coeuressonne.fr



En étant inscrit dans les médiathèques, vous pouvez également accéder aux ressources en ligne « Tout Apprendre » : cours de langue, bureautique, informatique, musique, code de la route, soutien scolaire, remise à niveau.

Les coups de cœur notre sélection de bandes dessinées jeunesse

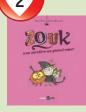


Cœur de Pierre

Séverine Gauthier et Jérémie Almanza. 1 seul volume

Lors de leur rencontre, la petite fille au coeur d'artichaut tombe amoureuse du garçon au coeur de pierre. Jour après jour, elle lui offre une feuille de son coeur jusqu'à perdre sa joie de vivre.

Serge Bloch et Nicolas Hubesch Zouk est une petite sorcière qui vit dans une très grande ville du bout du monde, au milieu de très grands immeubles. Elle habite dans une toute petite maison avec ses parents et ses amis, le chat Noyau et Monsieur Potiron. C'est une famille comme les autres... enfin, pas tout à fait !





Couette

Séverine Gauthier 3 volumes Née d'une goutte d'eau, Couette possède un don extraordinaire : celui de métamorphoser tout ce qui se trouve sur son passage aux couleurs de l'arc-en-ciel.

Retrouvez l'ensemble des sélections dans la rubrique coups de cœur sur notre portail web « http://mediathegues.coeuressonne.fr »



MANIFESTATIONS À VENIR

2^{éme} semestre 2021

LIEUX

JUILLET

3 à 16h : Opérette « L'enlèvement consentant » Sd fêtes Lieu à préciser

OSS 117, Rio ne répond plus

7: Don du sang Sd fêtes 11: L'ESTIVALE Ferme

13 : Fête nationale

25 : Sortie à Trouville (réservation auprès du CCAS : 01 69 14 14 40)

AOÛT

22 : Sortie à Deauville (réservation auprès du CCAS : 01 69 14 14 40)

28 : Fête de la rentrée Stade

SEPTEMBRE

1er: Don du sang

5: Forum des associations

18 & 19 : Journées du patrimoine

Sd fêtes Lavoir

OCTOBRE

Octobre Rose

RUBANROSE

Tout le mois, ateliers tricots pour habiller la ville de rose, partenariat avec les associations et les commerçants, meetings de sensibilisation, etc... Les dates sont susceptibles d'être modifiées. Plus d'informations à venir.

9 & 10 : Le Francilien 16 au 24 : Salon d'art 4 au 8 : Semaine bleue

Sd fêtes Sd fêtes

29: Concert de jazz

NOVEMBRE

11 : Cérémonie du 11 novembre Avenue du Lieutenant Agoutin

DÉCEMBRE

11 & 12 : Salon de noël

12 : Concert de noël

18 : Noël des enfants Marollais

Avenue du Lieutenant Agoutin Sd fêtes et cosec

Église

Sd fêtes

Ce programme est provisoire et peut être modifié. Le programme définitif et le détail des différentes manifestations vous sont communiqués dans l'agenda culture et loisirs que vous trouverez au milieu de cet InfoMag et dans l'écho marollais tous les mois.

L'ESTIVALE



Comme vous l'avez constaté, c'était avec grand regret que les Hivernales 2021 ont été reportées.

Dans notre malheur, une idée a émergé et l'Estivale est né! La compagnie de l'Atelier de l'Orage et la ville vous propose samedi 11 juillet à partir de 18h, à la ferme (jardin du centre de loisirs), un spectacle clown complètement déjanté!

Le spectacle « La cuisine » de la compagnie Maboul Distorsion :

L'un est le patron sadique, tyran terrifiant qui aime qu'on lui obéisse au moindre froncement de sourcil. L'autre est le bon à rien, souffre-douleur et victime désignée de ce chef cuisinier aux allures de savant fou.

De coups de fouet en coups de couteau, une recette de cuisine a priori anodine va faire monter la sauce : la moutarde leur monte au nez, et la situation tourne

Spectacle rythmé et essentiellement visuel, La Cuisine revisite le rapport classique du duo de clowns (le beau et le laid, l'intelligent et l'imbécile, le fort et le faible) le tout traité de façon, ostensiblement burlesque, et franchement tarte à la crème.

Le salon d'art



Le traditionnel salon d'art fera son grand retour du 16 au 24 octobre 2021 à la salle des fêtes.

Cette année, la ville de Marolles-en-Hurepoix reçoit en invité d'honneur Yong-Man Kwon. Né le 8 juin 1972 en Corée du Sud, l'artiste peintre français vit et travaille à Paris. Il a été nommé peintre de l'Armée de terre en 2003, peintre officiel de l'Air en 2005 et peintre officiel de la Marine en 2012.

Pour l'édition 2021, la Ville de Marolles-en-hurepoix s'associe au CAC de Brétigny. Vous retrouverez des œuvres du CAC de Brétigny lors du salon d'art 2021.

Pour se remémorer quelques souvenirs de l'édition 2019 :

rendez-vous sur la page facebook @Marolles91

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



Centre de loisirs

POTAGER PÉDAGOGIQUE

Tous ceux qui connaissent le centre de loisirs savent que nous avons la chance de pouvoir profiter d'espaces extérieurs vastes et joliment arborés.

Depuis plusieurs années, un petit potager s'était fait une place dans le jardin du centre...





Le confinement est passé par là... et le petit potager est devenu grand. Convaincus que la nature est indispensable à notre équilibre, nous avons souhaité inscrire ce jardin dans la durée et lui donner une place centrale dans nos actions auprès des enfants.

La mise en place du potager, son évolution au fil des saisons, la gestion quotidienne de ce jardin offrent une multitude d'opportunités à visée pédagogique.

Cela permet d'observer, de découvrir, de sentir, de toucher, de goûter... de comprendre la biodiversité, sauvage ou non. Par la diversité des thématiques qu'il est possible d'aborder, notre potager permet l'acquisition de savoirs et de compétences variées. Il est également créateur de lien, et nous souhaitons semer dans le cœur des enfants l'envie d'apprendre, de partager et de savourer. Ce n'est que le début d'une belle aventure qui verra fleurir une multitude de projets (création d'un poulailler, ateliers intergénérationnels, échanges de graines, de recettes...). Le début d'une belle et longue aventure...





Les mesures sanitaires (actuellement en vigueur) imposent la limitation du brassage entre mineurs de groupes différents.

- Comme l'année dernière, les enfants seront donc accueillis en groupes constitués en fonction des inscriptions faites par les parents (au plus tard le 15 juin 2021).
- · Avant la crise sanitaire, les enfants étaient tous regroupés (tous les groupes confondus) de 7h30 à 9h et de 17h30 à 19h (ce qui permettait un échelonnement des arrivées et départs des animateurs). Mais cela n'est pas possible actuellement (en raison du contexte sanitaire).
- · Chaque groupe d'enfants est confié à deux animateurs, qui sont toujours les mêmes pour chaque groupe (ils sont présents, avec les enfants, tout au long de la journée de 8h à 18h).
- Le centre de loisirs ouvre donc de 8h à 18h afin de respecter la durée légale quotidienne maximale de travail des agents d'animation. En effet, comme tous les salariés, ils ne peuvent pas travailler plus de 10 heures par jour (et 48 heures par semaine).
- Ces mesures ont permis à la commune de Marolles-en-Hurepoix de maintenir l'ouverture de ses structures d'accueil depuis le début de la crise sanitaire (hors période d'interdiction nationale comme lors du confinement de mars/avril 2020) et y compris cet été.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Journée internationale de l'eau



Le 24 mars 2021, le centre de loisirs a organisé une journée autour de la thématique de l'eau. À l'occasion de la journée mondiale, les enfants du centre ont pu réaliser diverses activités :

- Création d'une « EXP'EAU » par le groupe bleu, avec Morgane, Hélène et Wilfried. L'objectif était de recueillir des bouteilles d'eau et de les assembler pour représenter les litres d'eau qu'utilisent une baignoire, une douche, un évier, une machine à laver...une exp'eau réussie qui sensibilise autant les enfants que les parents qui ont pu découvrir cette exposition devant le centre de loisirs.
- Chaque soir, dans le jardin du centre, Valérie, Noam et Geoffrey ont proposé aux enfants du groupe jaune une expérience scientifique, un jeu, une activité et une chanson autour de cette ressource rare.
- Pour le groupe des roses avec Hillary, Romain et Kyllian, les enfants se sont retrouvés en plein cœur de la savane pour relever des défis (recueillir le plus vite possible de l'eau, déplacer des verres d'eau en faisant un parcours sinueux sans faire tomber une goutte...).
- Les enfants de l'école maternelle Roger Vivier avec Caroline, Albane, Héloïse et Mélanie ont créé un memory sur l'eau et ont revisité une comptine très célèbre « Petit escargot » dont voici un extrait : « En effet, la terre se rapproche du soleil, ce qui a pour effet de faire fondre les glaces et d'assécher nos lacs et nos rivières... On sait que l'eau n'est pas une ressource inépuisable... »
- Du côté de l'école maternelle Gaillon, les enfants ont réalisé un pluviomètre, avec Marion, Pascale, Aurélie, Axelle et Florent pour récolter l'eau de pluie et arroser leurs futures plantations.

Une journée ensoleillée sous le signe de l'eau. Merci aux enfants et animateurs pour leur superbe engagement!











Union Sportive de Marolles



Sport et crise sanitaire, cap sur la reprise!

À la fin de l'été 2020, on pensait que le pire était derrière nous et qu'un retour progressif à la normale se profilait. C'était sans compter sur la « 2nd vaque » épidémique de novembre puis la « 3^{ème} vaque » de février 2021.

À l'instar de nombreux secteurs d'activité, le sport a été touché de plein fouet par cette crise sanitaire interminable. Mais malgré ce contexte si particulier, vous avez été près de 800 à adhérer à l'une des 8 sections USM. Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Cette année encore de nombreux événements sportifs n'ont pu avoir lieu (Challenge de Noel de Judo, Coupe de France de Vo-Co-Truyen, Trophée Des Tigres du Taekwondo, La Marollaise, Championnat de Basket ou de Pétanque, Tournois de Tennis et autres escapades Cyclo), cette situation fragilisant un peu plus la trésorerie, mais aussi la dynamique des clubs.

Entre confinement, restrictions et couvre-feu... il est compliqué et parfois décourageant de s'occuper d'une association par les temps qui courent. Néanmoins, vos sections sportives ont toujours été dans les « starting-blocks » et mobilisées pour faire repartir les activités au gré des annonces gouvernementales.

Pour toutes ces raisons, L'Union Sportive de Marolles remercie infiniment tous les bénévoles, professeurs, éducateurs, animateurs, dirigeants pour leur implication et leur investissement. Sans ces femmes et ces hommes, pas de vie sportive et associative possible.

Pour l'heure, place à la reprise. La saison 2021/2022 devrait être plus sereine. Plus que jamais, vos sections USM sont enthousiastes et prêtes à vous retrouver nombreuses et nombreux en septembre prochain.



Avant cette crise sanitaire, L'Union Sportive de Marolles avait lancé un grand concours de création de logo. Vous avez été nombreux à y participer.

Nous sommes heureux de vous dévoiler dans ce numéro, le logo de l'USM - le tout premier depuis sa création en 1929. Nous remercions chaleureusement

tous les participants à ce concours pour leur talent et leur créativité. Le lauréat est M. Laurent CHAPELLON.

Merci à lui et toutes nos félicitations pour sa création.

Si la situation sanitaire le permet, nous vous donnons ces rendez-vous prochains:

- Vendredi 2 juillet (salle des fêtes) : Assemblée Générale de l'USM
- Samedi 28 aout (stade) : Fête de la rentrée (animations et activités sportives pour tous, avec la participation de nombreuses sections USM)
- Dimanche 5 septembre (Cosec et/ou salle des fêtes) : Forum des associations

L'USM remercie chaleureusement ses partenaires ainsi que la Ville de Marolles et vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances. Restons solidaires, vigilants et volontaires.

Le Bureau USM

Contact: usm91630@laposte.net

L'USM Vo Co Truyen



Une saison tronguée

L'heure du bilan de la saison a sonné. Nous ne pouvons que constater que nos vœux de débuts de saison n'ont pas été réalisés.

Les différentes mesures prises dans le cadre de la lutte collective contre la COVID 19 n'ont pas permis le déroulement normal de nos cours et de nos évènements.

Malgré tout, le club et notre école Minh Long France ont cherché à maintenir le lien avec les pratiquants. Via whatsapp des vidéos des différentes techniques ont été envoyées. Des cours en visio dispensés par des maîtres de notre art martial ont été dispensés pour les enfants et les adultes.

Quand il a été possible de pratiquer une activité sportive en extérieur, les enseignants ont encadré des entraînements sur le terrain municipal derrière le tennis. Les pratiquants présents ont pu renouer avec le Vo Co Truyen recréant ainsi cette bonne ambiance de cours qui nous est chère et qui nous avait manqué.

À l'heure où nous écrivons la toute fin de saison est encore floue mais on espère pouvoir se réunir pour pratiquer notre art martial en salle tous ensemble avant la saison prochaine.

Si tout se passe bien au niveau sanitaire, nous nous retrouverons en septembre à la journée des associations avant de reprendre les cours le mardi 7 septembre.

En attendant la rentrée nous souhaitons à nos adhérents, leur famille et aux marollais des belles vacances d'été loin des tracas de la covid.





USM Tennis







À la recherche d'un sport intensif, de bonne humeur et d'une belle raquette de tennis?

L'USMT est la solution pour vous avec ses 2 professeurs de tennis diplômés de l'État et ses 8 membres du bureau qui vous accueilleront les bras ouverts. Avec ses 3 courts extérieurs et son nouveau court couvert, enfants comme adultes pourront profiter pleinement de leurs raquettes dans la bonne humeur.

Reprise

Après de longs mois au chaud et des cours de Fitennis virtuel, l'USM Tennis a réouvert ses portes début mars pour les adultes, qui ont retrouvé leurs profs préférés ; Marc et Steven.

Par chance, nous avons pu assurer une bonne partie des cours pendant cette période. Le Fitennis a également repris avec des adhérents plus motivés que jamais après de longs mois d'attente. De chez eux, ils ont pu s'exercer au Fitennis avec nos vidéos sur nos réseaux sociaux.

Ce fut un réel plaisir de revoir tout le monde motivé avec le sourire pour continuer à pratiquer le tennis.

Animations réseaux sociaux

Le club de tennis à décider de miser sur le digital en créant son compte Instagram en plus de sa page Facebook et de son site internet.

Ainsi pendant le confinement, nous avons pu proposer un contenu alternatif tout en continuant à promouvoir le tennis à nos adhérents.

Nous avons mis en place des jeux 100% digitaux, des cours en ligne ainsi que des vidéos exclusifs de nos membres du bureau.

Cela nous a permis de continuer à garder le contact entre nos adhérents et le club avant la reprise tant attendue.

Tennis à l'école

L'USM Tennis accueille actuellement 8 classes de CP au CE2 de l'école Roger Vivier afin de leur faire découvrir les joies du tennis. L'objectif est de développer la motricité des enfants, s'approprier des pratiques physiques ainsi que de partager de bons moments. Chaque classe bénéficiera de 5 séances entre mars et juin.

Travaux

Nous ne sommes pas restés inactifs pendant cette saison spécifique, nous en avons profité pour aménager notre court couvert refait à neuf, notre accueil et nous vous ferons encore quelques surprises durant cet été.

Inscriptions

Vous souhaitez jouer au tennis en loisir cet été ? C'est possible avec notre carte d'été à 10€!

Venez nous rencontrer lors de nos permanences tous les samedis matin de 11h à 12h, nous vous accueillerons avec grand plaisir!

Contactez-nous par mail à us.marolles@fft.fr et suivez toute l'actualité sur notre site internet www.club.fft/us.marolles

Rejoignez-nous sur notre Instagram : usm tennis ou sur notre Facebook : USMtennisMarollesEnHurepoix

USM Taekwondo



Taekwondo, en route vers la reprise

2020/2021, une saison à nouveau marquée par la pandémie de Covid-19. Voici un « bref » résumé d'une saison sportive qui le fut tout autant.

Malgré une crise toujours présente et des protocoles sanitaires omniprésents, vous avez été plus de 60 à vous inscrire (ou vous réinscrire) pour 2020/2021. Nous vous remercions infiniment de votre confiance et de votre fidélité.

Pour vous comme pour nous, cette saison a été un peu compliquée. Néanmoins, les cours de taekwondo et baby taekwondo ont pu avoir lieu normalement de début septembre jusqu'à fin octobre. Ils ont pu reprendre en présentiel le 15 décembre pour être à nouveau interrompus le 16 janvier. Nous avons pu ensuite vous retrouver fin mars en plein-air.

Évidemment, aucun événement n'a pu être organisé durant ces 10 derniers mois. Au cours des périodes de confinement, Harold, notre professeur, a pu maintenir avec vous un lien « On Line », vous proposant chaque semaine des tutos vidéo et des séances live, via la chaîne YouTube de notre école Dokwan.

Malgré tout, nous avons pu participer à un Open technique « en ligne » organisé par notre fédération (la FFST). Bravo aux 2 élèves qui ont représenté l'USM Taekwondo à cette compétition « virtuelle », où chaque compétiteur devait présenter 2 poomsae en vidéo. Lilou a remporté la médaille d'Or chez les Benjamines et Nathan a terminé 5ème chez les Juniors/Poum.

Le jour d'après

Si la situation sanitaire le permet nous vous donnons rendez-vous aux dates suivantes:

- Samedi 28 août : Fête de la Rentrée (au stade) : nombreuses animations et activités sportives ouvertes à tous (avec bien sûr, des ateliers taekwondo animés par Harold).
- Dimanche 5 septembre (salle des fêtes et/ou Cosec) : Forum des associations

Nous remercions infiniment notre professeur, Harold, pour son infatigable implication au sein du club, la Ville de Marolles, l'U.S.M., la F.F.S.T. sans oublier notre partenaire, la société Complice De Vie.

Espérant de tout cœur vous retrouver nombreuses et nombreux à la rentrée. nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances. En attendant. prenez soin de vous et de votre entourage, car le combat continue : vigilance, solidarité et citoyenneté sont nos meilleures armes contre l'épidémie et un retour à la normale.

Sportivement, L'équipe USM TAEKWONDO



Amicale des sapeurs-pompiers





COVID-19 : Fermeture complète d'un Centre de Secours

La COVID-19 a touché les sapeurs-pompiers du centre de secours de Brétigny. Début janvier, un cluster a été découvert, obligeant notre hiérarchie à fermer le centre de Brétigny pendant une semaine. Les collègues n'ont pu reprendre leur service à pleine charge qu'au bout de 15 jours.

La charge opérationnelle a donc dû être répartie sur 5 centres de secours limitrophes dont celui de Marolles.

Durant presque trois semaines, nous avons pris des gardes de 7h30 à 23h30.

Le 18 avril dernier, le chef du Groupement Centre, le Lieutenantcolonel Gilcart, est venu remettre un courrier de remerciements nominatif aux 26 pompiers du Centre de Secours Marollais.

Chorale Saint Georges-Saint Martin



La Chorale St Georges St Martin est au service des paroisses et des paroissiens de Marolles, Leudeville, Cheptainville et Guibeville.

Elle peut vous accompagner pour toutes les célébrations de la vie : baptême, communion, mariage, obsèques.

Vous aimez chanter, dans un contexte de communauté paroissiale, rejoignez-nous!

Tous les âges, même sans formation musicale.

Nous vous accueillerons avec plaisir au sein d'un groupe très amical.

Contact, pour tous renseignements complémentaires :

Françoise Chauvancy - 06 10 91 94 80



Association Interparoissiale



La vie de nos églises du Groupement de Marolles - Ledeuville - Cheptainville - Guibeville

Une lueur d'espoir renaît après 14 mois d'une crise sanitaire sans précédent et une vie paroissiale qui a tourné au ralenti. Je voudrais remercier toutes les personnes qui nous ont aidés pendant toute cette période : les équipes des paroisses bien sûr et les autorités locales qui nous ont permis de nous organiser afin d'assurer les célébrations avec toutes les contraintes qui ont été les nôtres.



Nous pourrons, à partir du 30 juin, nous réunir sans limitation de nombre et il est temps de vous donner des nouvelles pour cet été et pour préparer dès maintenant la rentrée de septembre.

Tout d'abord les horaires des messes : à Marolles, la messe du dimanche à 11h est maintenue tout l'été. Les messes en semaine seront toujours assurées cet été, cf les tableaux d'affichage de nos églises.

Par contre, les célébrations à Cheptainville les 2èmes et 4èmes samedis du mois à 18h et à Leudeville, les 1er, 3ème et 5ème dimanches à 9h30 reprendront le premier week-end de septembre. De quoi trouver un temps pour le Seigneur pendant les vacances.

Ensuite les projets : à la Chorale St Georges et St Martin (contact : 06 10 91 94 80) et la chorale Happy Voices (contact : 06 50 36 36 47) va s'ajouter une chorale d'enfants (contact 06 21 39 30 70). Elle se met en place et a pour vocation de donner une plus grande place aux plus jeunes dans nos célébrations.

L'ouverture de l'église en-dehors des heures de messes. En effet, chacun peut avoir envie d'entrer se recueillir, allumer un cierge, prier dans le silence... Pour cela, il nous faut des volontaires, à la fois pour assurer la sécurité du lieu et accueillir les visiteurs avec bienveillance. C'est donc un appel qui est lancé dans cette tribune! Vous pouvez prendre contact à l'adresse suivante : thomas.moto91@gmail.com

Bien sûr, pour les sacrements du baptême, du mariage ou de l'Eucharistie, vous pouvez prendre contact avec l'accueil paroissial au 01 69 14 80 22. Pour les funérailles, le numéro à contacter est le : 06 86 57 36 08

Le groupement paroissial sera présent au forum des associations en septembre pour les inscriptions à la catéchèse.

En attendant, Je vous souhaite à tous de bonnes et saines vacances ; je prie encore et toujours pour que la rentrée prochaine nous trouve tous pleins de force et de vigueur. Je suis impatient et heureux de reprendre notre fonctionnement habituel. Avec un mot d'ordre : prenez soin de vous :

« Ce que Dieu veut, c'est l'homme debout, l'homme vivant ! »

Père Thomas MOTO, curé de groupement paroissial



Les amis du jumelage

Livraison d'un périmètre de maraîcher de 4 hectares dans la commune rurale de Lakamané

Equipement du périmètre maraîcher de Lakamané

Malgré la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, le réseau Essonne-Mali (RésEM), dont la commission Lakamané de l'association des Amis du Jumelage est porteuse du programme 2019-2021, a livré à la fin du mois de mai 2021 un périmètre maraîcher équipé de quatre hectares sur le territoire de la commune de Lakamané au profit de l'association Benkady des 132 femmes maraîchères de ce chef-lieu.

Le budget du programme était de 28 894 906 francs CFA soit 44 050 euros.





Un groupe de maraîchères de l'association Benkady posant devant le château d'eau. Deux d'entre elles ont suivi un stage de formatrices en culture maraîchère au Centre de Formation Professionnelle de Nioro-du-Sahel L'engagement du maire de Lakamané et le savoir-faire des deux entreprises maliennes, sélectionnées après un appel d'offre, ont permis de tenir les délais prescrits pour la réalisation du programme. Dès à présent, les maraîchères de l'association Benkady vont pouvoir développer leur entreprise agricole qui est idéalement située à proximité de l'axe routier de la RN 1 Bamako-Kayes-Dakar.

Ces maraîchères gagneront progressivement en autonomie en générant des revenus réguliers avec l'écoulement de leur production. Fort de ce succès, Monsieur Mamadou DIALLO,

maire de Lakamané nous a demandé de poursuivre cet effort dans le cadre du prochain programme triennal 2021-2024 avec la création d'un nouveau périmètre maraîcher dans le village de Diallakoro qui se trouve à environ 7 kilomètres au nord de Lakamané.

Nous avons besoin de vos dons pour réaliser ce nouveau programme. Vous pouvez télécharger le fichier des dons sur le site de la mairie de Marolles-en-Hurepoix :

https://marolles-en-hurepoix.fr/wp-content/uploads/2015/12/ recherche-de-dons.pdf

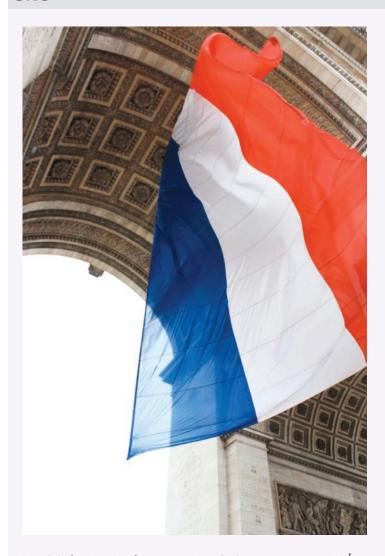
> Vincent FAUVELL-CHAMPION Responsable de la commission Lakamané Association Les Amis du Jumelage





UNC





Le ministère des Armées est un des principaux recruteurs de l'État avec l'embauche annuelle de 26 000 jeunes, militaires et civils. En effet, les déflations d'effectifs ont été suspendues depuis 2015. Cependant, de nombreux militaires souvent jeunes, qui représentent l'essentiel de cet effort de recrutement, sont rendus chaque année à la vie civile.

Les militaires n'ont pas la sécurité de l'emploi comme dans les autres fonctions publiques. 65% des soldats de métier sont « à carrière courte » et rejoindront à un moment donné le secteur civil dans un nouvel emploi. Le déploiement des forces armées.

En 2019, les effectifs des armées s'élevaient à 206 000 militaires dont 16% de femmes, et 62 500 civils. La gendarmerie dépendant du ministère de l'intérieur comprend pour sa part 99 000 militaires. Aujourd'hui, les forces armées déploient 13 000 militaires sur le territoire national, notamment dans le cadre de l'opération Sentinelle, des surveillances de l'espace aérien et de l'espace maritime (seconde surface mondiale) au titre de l'action de l'Etat en mer.

Hors de la métropole, 7 100 militaires ou forces de souveraineté sont déployées dans les départements d'outremer, 3 750 dans les bases en Afrique et au Moyen-Orient, 11 000 en opérations dans le Sahel, au Moyen-Orient, dans les Etats baltes (OTAN), au Liban (ONU), en Méditerranée orientale, dans le Golfe de Guinée et le Golfe arabo-persique.

Ces nombreux déploiements opérationnels contraignent à disposer d'une ressource humaine jeune, disponible, motivée et formée.

Le recrutement du personnel militaire est essentiel pour assurer la défense des Français et du territoire national. Cependant, être militaire n'est pas un métier mais un engagement d'abord comme soldat ce qui implique l'acception du risque de la mort, de la blessure. De fait, servir au sein des armées implique d'accepter des sujétions et d'assumer un choix personnel bien différent du monde civil.

Rejoindre les armées.

Cependant, le ministère des Armées offre tous les métiers nécessaires à l'accomplissement des missions dévolues à chacune des armées. Qu'il s'engage sans le BAC (militaire du rang), entre BAC et BAC +2 (sous-officier) ou au-delà (officier), il est aujourd'hui toujours possible à un jeune, quel que soit son niveau, d'obtenir un premier contrat militaire et de faire carrière.

La promotion sociale interne est fondamentale. Notations qui intègrent l'engagement ainsi que le comportement, et concours internes permettent de construire son avenir : un simple soldat peut devenir à terme un officier supérieur! Dans l'armée de Terre, 2/3 des sous-officiers sont sortis du rang, 55% des officiers sont issus du corps des sous-officiers, 30% sont issus du recrutement externe pour des carrières courtes. Moins de 15% des officiers sont sélectionnés à travers les concours des grandes écoles.

Le ministère des Armées dispose également de personnels civils: fonctionnaires, ouvriers de l'Etat, et agents sur contrat (jeunes diplômés recrutés pour trois ans dans des domaines spécifiques, ou pour des métiers pour lesquels on ne trouve pas de ressource chez les fonctionnaires). Les fonctionnaires sont répartis en trois catégories (A, B et C) qui correspondent au niveau de formation et à un certain type de responsabilités. Ils sont recrutés par concours comme pour tout emploi de la fonction publique. Toutefois, le recrutement peut également s'effectuer sans concours pour les personnels de catégorie C. L'affectation dans l'emploi se fait selon les besoins du ministère, mais aussi en fonction du classement des lauréats, de leurs compétences et de leurs vœux. Le recrutement d'agents non titulaires, par sa souplesse et sa réactivité, constitue également un levier de gestion adapté pour répondre à des besoins techniques spécifiques.

Enfin, la politique ministérielle du recrutement du personnel civil vise à favoriser d'une part la reconversion des militaires d'autre part le recrutement de travailleurs handicapés et les recrutements à caractère social au profit de jeunes gens en difficulté dans le cadre de l'égalité des chances. Le ministère des Armées joue un rôle d'intégrateur social au profit des jeunes les moins qualifiés. Chacun peut avoir accès à une formation et à un métier offrant des

perspectives professionnelles valorisantes.

Pour se renseigner dans l'Essonne, CIRFA d'Evry

https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer/cirfa-de-evry François Chauvancy, conseiller municipal et correspondant « Défense », francois.chauvancy@gmail.com

FNACA



En raison de la COVID-19, la cérémonie de commémoration du Cessez-le-Feu en Algérie ne pouvait pas avoir lieu avec du public au Monument aux Morts.

Néanmoins, nous avons tenu à honorer nos camarades morts aux combats et une réunion a minima avec M. le Maire, le Président, la Vice-Présidente et un Porte-Drapeau, a eu lieu avec un dépôt de gerbe.

Nous remercions M. le Maire de sa présence parmi nous.



Le Francilien



Le festival « Le FRANCILIEN » 2021 Festival National de Courts Métrages Vidéo de Marolles se déroulera Samedi 9 et dimanche 10 octobre dans la Salle des fêtes. L'entrée est libre et gratuite. Pour participer rendez-vous sur le site : www:/le.francilien.free.fr/ pour télécharger les documents pour votre inscription dès aujourd'hui.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer.

Le président Jean-Pierre Clavier



Société des Membres de la Légion d'Honneur Comité du Val d'Orge - Section de l'Essonne

Célébration à Marolles-en-Hurepoix du Centenaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur le 15 septembre 2021

- 14h30 manifestation patriotique au monument aux morts. Pendant cette cérémonie, « la flamme sacrée » provenant de la tombe du soldat inconnu sera présentée à l'assistance dans le cadre du « relais sacré de la flamme » qui circulera dans le département de l'Essonne.
- 15h30 inauguration à la médiathèque d'une exposition consacrée aux 24 communes du comité du Val d'Orge de la Société des Membres de la Légion d'Honneur où sont mis à l'honneur dans chacune des communes des femmes et des hommes illustres ou inconnus qui ont été décorés dans l'Ordre de la Légion d'honneur pour leurs mérites éminents.



CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ **DES MEMBRES DE** LA LÉGION D'HONNEUR

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

La Société des Membres de la Légion d'Honneur a été créée en 1921 au lendemain de la Première Guerre mondiale afin de favoriser l'entraide envers les anciens combattants tombés dans le besoin, voire le dénuement. Reconnue dès son origine d'utilité publique, la Société des Membres de la Légion d'Honneur est placée sous le haut patronage de la Grande Chancellerie de l'Ordre de la Légion d'honneur. La Société est au cœur de la Nation grâce à l'engagement de ses 45 000 membres, en Métropole comme dans nos collectivités ultra-marines et à l'étranger.

Son action s'inscrit dans le cadre d'une démarche solidaire, civique et ouverte sur la société et son avenir :

- Elle intervient dans les établissements scolaires et de formation sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire.
- Elle soutient la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle.
- Elle accompagne les jeunes gens méritants.
- Elle accompagne des candidats à la naturalisation.

Vincent FAUVELL-CHAMPION

Société des Membres de la Légion d'Honneur Comité du Val d'Orge - Section de l'Essonne

MJC



Chères Adhérentes, Chers Adhérents, et Parents

Nous avons la chance de vous compter, vous ou votre enfant, parmi nos 700 adhérents et nous vous en remercions.

Pour la première fois depuis la création de la MJC en 1968, nous connaissons une situation inédite, contexte sanitaire oblige, qui a perturbé le bon déroulement de nos activités habituelles.

Depuis septembre, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures complémentaires dans le cadre de la crise sanitaire actuelle. Ces dernières ont un impact important sur la pratique de toutes nos activités.

Bien évidemment, la lutte contre la propagation de la COVID 19 fait partie de nos priorités, la santé de tous reste le plus important.

Après une reprise « presque normale » de quelques semaines en septembre octobre 2020 pour la majorité des activités, qui a permis de démarrer la saison et de se retrouver ; hélas, la 2ème vague suivie de près par la 3ème nous ont contraintes à l'arrêt. La reprise pour les activités enfants adolescents à partir du 25 mai a été bien appréciée.

Pour clore cette saison très chaotique, la MJC a décidé de procéder à un remboursement au prorata des cours effectués.

Soyez assurés que nous sommes et resterons mobilisés pour vous jusqu'à la fin de cette pandémie et que nous espérons pouvoir vous accueillir à nouveau à la rentrée.

D'ici là prenez soin de vous et de vos proches, passez de bonnes vacances.

L'équipe de la MJC

Quelques dates à retenir

- Forum des associations 5 septembre
 - Assemblée générale 7 septembre
- Participation au Téléthon 3 décembre
- Salon des Talents Cachés 11.12 décembre

SAISON 2021.2022

Cette année, plusieurs Responsables d'Activités vont nous quitter après avoir passé de nombreuses années à nos côtés.

Nous les remercions très sincèrement pour leur aide et leur

Nous sommes donc à la recherche de Responsables d'Activités bénévoles pour la rentrée :

si vous avez un peu de temps libre, et souhaitez rejoindre l'équipe de la MJC, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la MJC au 01 64 56 81 62 dès maintenant pour obtenir de plus amples renseignements.

Du nouveau dans les activités

Peinture décorative - nouveau professeur, nouveaux projets

L'envie vous est-elle déjà venue de créer votre décoration d'intérieur ? Alors les ateliers de PEINTURE DECORATIVE sont là pour vous! Oui, vous aussi pouvez-vous lancer. Vous venez avec un support de votre choix, trouvé dans le grenier de votre grand-mère, chiné sur une brocante ou acheté chez Cultura. Cela peut être un plateau en bois, un seau à charbon en métal, un petit meuble à rénover, une toile de lin à décorer, mais aussi un sac à relooker, des baskets à personnaliser et autres objets qui vous sont chers... La professeure, Alicja, est là pour vous permettre d'acquérir les outils nécessaires à la personnalisation d'objets.

Que vous soyez « modern style » ou que vous aimiez plutôt décorer « à l'ancienne », Alicja s'adapte au projet de chacun et chacune. Elle vous apporte les conseils sur la gestuelle picturale, les mélanges de couleurs mais elle vous fera aussi découvrir le trompe-l'œil, la patine, le faux-marbre, la peinture au peigne... Pour ceux ou celles qui sont intéressés par la réalisation d'une icône, elle peut également nous initier à cet art ancien.

Tout le monde peut être artiste. Il faut **OSER**.

Où et quand ces ateliers ont-ils lieu? Dans les locaux de la MJC, le mardi 1 à 3 fois/mois selon un planning établi de septembre à juin (matin : cours en présence de la professeure, après-midi : autonomie). Il est possible de s'inscrire uniquement aux matinées. Pour ceux et celles qui ne sont pas disponibles en semaine, on peut envisager des stages en WE. Ceci sera fonction du nombre de demandes (il faut être 8 personnes).

Quelques moments de danses





MJC



Le jeu de l'été de la MJC : à vos crayons !

Jouons avec la MJC!

Découvrez dans la grille des activités proposées par la MJC (les mots sont répartis horizontalement, verticalement ou en diagonale) et retrouvez 5 de nos anciennes activités.

Lors de la journée des associations, déposez un bulletin sur lequel figure vos réponses avec vos noms et prénoms, un tirage au sort aura lieu à la clôture.

Les TROIS gagnants se verront offrir l'adhésion annuelle de 11 € ou 16 € pour toute inscription à une activité.

Vous pouvez retrouver la grille du jeu sur le site de la MJC et facebook.

Amusez-vous...

BONNES VACANCES

1) Les activités suivantes sont à retrouver dans la grille :

ANIMATION SPORTIVE **KIDS** BADMINTON **MODERNE CIRCUIT** NEO CLASSIQUE **CLUB COUTURE PEINTURE**

CLUB DE FIL EN PEINTURE DECORA-

TIVE **AIGUILLE CLUB DES PILATES MERLETTES POTERIE CLUB FEMININ** RANDONNEE COMEDIE MUSICALE REFECTION DE

DANSE SIEGES SOPHROLOGIE **DECOUVERTE**

DESSIN STEP

ENCADREMENT D'ART TENNIS DE TABLE **EVEIL AUX DANSES TRAINING** GYM **VOLONTAIRE HIPHOP** YOGA **ILLUSTRATION ZUMBA**

В	E	E	٧	1	Т	R	0	P	s	N	0	1	T	A	М	1	N	Α	A
E	F	P	0	T	E	R	1	E	N	1	N	1	М	E	F	В	U	L	С
L	T	S	E	В	0	N	E	R	1	A	T	N	0	L	0	٧	s	1	С
L	S	0	P	1	L	N	Α	E	s	N	R	М	М	0	D	E	R	N	E
1	E	P	٧	L	N	В	A	E	н	0	A	С	A	N	G	С	L	E	С
U	S	н	С	L	м	Т	С	E	s	Т	D	N	н	E	U	R	E	U	L
G	N	R	N	U	S	P	U	E	В	N	Т	R	I	1	D	0	E	Q	U
1	A	0	Z	s	E	E	М	R	A	I	N	s	Т	s	A	z	s	1	В
Α	D	L	P	Т	Т	٧	0	U	E	М	E	R	С	D	s	1	N	s	D
N	X	0	s	R	R	E	0	Т	E	D	М	U	s	P	0	E	A	s	E
E	U	G	Α	Α	E	E	U	U	N	Α	E	R	1	L	Α	s	D	Α	s
L	Α	1	R	Т	٧	R	0	0	N	В	R	С	P	G	P	A	S	L	М
1	L	E	0	1	U	U	1	С	0	J	D	М	0	N	1	0	G	С	E
F	1	U	R	0	0	Т	С	В	D	0	Α	Y	Н	R	L	N	N	0	R
E	E	1	E	N	c	N	K	U	N	E	С	G	P	Т	Α	R	1	E	L
D	٧	D	U	E	E	1	E	L	Α	s	N	L	1	1	Т	T	N	N	E
В	E	E	F	A	D	E	E	С	R	R	E	s	н	s	E	0	1	G	Т
U	E	E	С	s	1	P	1	A	A	Т	R	A	1	Т	s	E	A	٧	Т
L	R	0	E	E	L	В	Α	T	E	D	s	1	N	N	E	T	R	N	E
С	0	М	E	D	1	E	м	U	s	1	С	A	L	E	s	н	Т	U	s

2) Avec les lettres disposées dans les cases grisées, découvrir 7 anciennes activités de la MJC :

En 8 lettres : attention a l'aiguille !	
En 5 lettres : une colombe ou un lapin ?	
En 10 lettres (en deux mots) : souriez !	
En 9 lettres (en deux mots) : Mignonne, allons voir si la rose	

En 6 lettres : et mat ! En 7 lettres : à table !

En 13 lettres : ses huiles sont essentielles

3)	Avec	les	lettre	s rest	antes	(52)	lettre	es pi	ises	dans	l'ordr	re, li	igne p	ar	ligne),	, reconstitue	r ur	ı message	de	la l	MJ	C.
----	------	-----	--------	--------	-------	------	--------	-------	------	------	--------	--------	--------	----	---------	---------------	------	-----------	----	------	----	----

Eclairage public et Développement Durable

Quels sont les objectifs ?

- Recourir à un éclairage économe et efficace,
- Limiter au maximum la pollution lumineuse
- Prendre en compte tout ce qui concerne les économies d'énergie, tant dans les contrats de maintenance que dans l'acquisition de nouveaux matériels

En moyenne, les dépenses d'éclairage public représentent environ 40% du budget d'électricité pour une commune.

Point sur la situation à Marolles-en-Hurepoix :

La commune de Marolles en Hurepoix est propriétaire du réseau d'éclairage public et Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA) en est le gestionnaire (les équipements sont donc changés par CDEA, qui règle également les consommations liées à l'éclairage public).

Comment réduire la consommation électrique et la pollution visuelle?

Le plus souvent, se pose la question d'éteindre ou non, l'éclairage durant tout ou partie de la nuit?

D'un point de vue réglementaire, changer ce fonctionnement dans une commune implique une délibération en Conseil Municipal, suivie d'un arrêté du Maire pris dans le cadre de son pouvoir de police.

Concernant Marolles-en-Hurepoix, CDEA doit également être saisie, en sa qualité de gestionnaire du réseau.

<u>L'extinction de l'éclairage public</u> implique 2 allumages et 2 extinctions quotidiens, entrainant un affaiblissement du système et une augmentation du budget de maintenance qui doit être prise en compte.

Elle est souvent ressentie comme peu sécurisante pour les riverains.

Aussi, aujourd'hui, sur le territoire de Cœur d'Essonne, seule la commune de Longpont sur Orge a opté pour la solution d'extinction de l'éclairage public, durant la période de confinement, de 23 heures à 5 heures.

Il existe une autre façon de réduire les dépenses d'éclairage et la pollution visuelle : l'arrêté du 27 décembre 2018 « relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses » invite ainsi toutes les communes ou intercommunalités à modifier les éclairages fortement consommateurs d'énergie.

Tous les équipements devront donc être changés d'ici 2025.

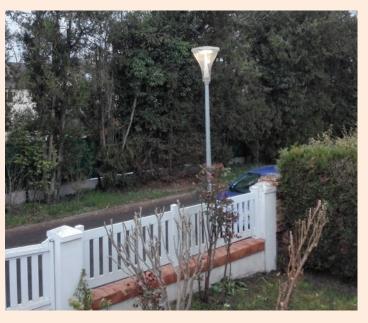
Concrètement, dans la commune de Marolles-en-Hurepoix, tous les « lampadaires à boule » sont en cours de suppression.

Les lampadaires à boule se trouvant dans la Gendarmerie, propriété communale, seront prochainement remplacés par la commune, Cœur d'Essonne Agglomération n'intervenant pas sur les propriétés communales hors domaine public.

Il en est de même pour les bâtiments locatifs, ce remplacement étant à la charge du bailleur social.

Tous les équipements nouveaux et tous les remplacements de luminaires sont équipés de LED, beaucoup moins consommateurs d'énergie : économie d'énergie de l'ordre de 50 à 70%.

C'est le cas en particulier des équipements de l'avenue du Lieutenant Agoutin, de la route de Saint Vrain (secteur à proximité du lotissement Windsor) et de la route de Cheptainville.



Les fournisseurs de ces équipements garantissent une durée de 5 ans pour leur matériel.

Dans le but de limiter l'intensité lumineuse la nuit, que ce soit pour des éclairages à LED ou des éclairages classiques, les coffrets électriques sont équipés d'horloges astronomiques permettant de jouer sur l'intensité de l'éclairement en fonction de l'heure.

À titre d'exemple, en période hivernale :

- Allumage vers 17 h 30 (fonction de la lumière du jour) et jusqu'à 20 h : 100% d'intensité
- 20h 22h : 70 % • 22h - 6h : 50 %
- 6h jusqu'à extinction : 70 %

Sur la commune, il existe une vingtaine de coffrets d'éclairage public et une moitié environ est équipée de ce système.

Ce système d'abaissement nocturne de l'éclairage existe, par exemple, avenue du Lieutenant Agoutin, route de Saint Vrain (secteur à proximité du lotissement Windsor), route de Cheptainville, Chemin de la Poste, dans les lotissements des Chevrons, des Limosins, du domaine du Château etc...

Cette baisse d'intensité, si elle entraine des économies d'énergie importantes, est très peu perceptible au niveau de l'éclairage et permet d'assurer une sécurité permanente pour les citoyens.

Dans les années à venir, la commune de Marolles-en-Hurepoix, avec Cœur d'Essonne Agglomération va continuer la rénovation complète de l'éclairage public dans un souci d'économie et de respect de l'environnement, dans le cadre du Développement Durable.



Naissances

04/01 Maëlyne LE CHOSSEC 05/01 Mathéo VALLÉE DI FAZIO 17/01 Adèle CHEVALIER 20/01 Louane MORETTO

21/01 Cataleva MOLLET LHERISTON Ava AMBITO MONDUMBE 04/02 11/02 Gabriel GAUQUELIN

21/02 Sofia SOARES

01/03 Emmy LE

03/03 Noah MITRAM VICTOIRE 08/03 Mathis MASSIEUX 08/03 Noah MASSIEUX

12/03 Gabriel DEVALLIÈRE GRISELAIN 20/03 Agathe HATCHIKIAN BARRÉ

Éléa DESPERRIÉS 24/03 29/03 Jamie CONSTANS

29/03 Mélia DUPAS CHAPELLON

30/03 Loup STOFFEL 08/04 Sophia PHILIPPOT 20/04 Alba VILA GOMES 27/04 Maïwenn BLEUZEN

Zakaria LORRÉ 30/04 23/05

Félicitations aux heureux parents Léon DUCHESNE et bienvenue aux nouveau-nés



Mariages

Damien FLAMME et Christelle ESPOSITO 09/01 23/04 Yobou YOBOU et Acka-Bla KOFFI

Félicitations aux heureux mariés



Décès

22/12 Denise COUFFIN née BOULAY 06/01 Monique PATRIGEON née SCOLAN 07/01 Micheline ROBERT née CHRÉTIEN 19/01 Jean-Louis CHRÉTIEN 19/02 Kardiqué SISSOKO

25/02 Marie-José PULIN née GARCIA

01/03 Bernard MAGNE 10/03 Bernard ESPÈS

11/03 Violette FEYEN née LUC 23/03 Jean-François MURAIL

27/04 Robert BALUTEAU

02/05 Loni JOUANNET née WELTI 22/05 Thérèse ARRIGHETTI née COLAS



Toutes nos sincères condoléances aux familles

TRIBUNES

Marolles ensemble

Pendant la crise, les travaux continuent. La crise sanitaire n'épargne personne, et complique la vie et l'activité de tous : le dynamisme des associations marollaises a été aussi mis à rude épreuve. Mais nous allons pourvoir à nouveau profiter de vivre ensemble des moments de cordialité. Ainsi, les manifestations de loisirs, de sport et culturelle, qui sont un des atouts de Marolles, devraient prochainement reprendre. De même des actions que nous nous sommes engagés à réaliser vont voir le jour : par exemple les rencontres semestrielles qui vous permettront d'échanger de près avec

Le plan vélo a été largement décrit par notre communauté d'agglomération, et le dossier de demande de subvention devrait être soumis à la Région d'ici mi 2021 pour améliorer la circulation vélo entre sente de Leudeville et gare.

Nous nous sommes engagés à sécuriser le cheminement des enfants entre le centre de loisirs et d'autres équipements municipaux, (restaurants, écoles, stade) : après des années d'efforts, un projet va enfin démarrer, et devrait se concrétiser d'ici 2023 avec à la clef la création de 40 logements derrière la ferme. Ce projet vous sera bien sûr présenté plus en détail.

Pour certains c'est une mode, pour nous qui sommes entre ville et campagne, Nous souhaitons en faire plus en développement durable : et le mieux est de montrer l'exemple : nous souhaitons réduire les consommations d'énergie dans les équipements communaux et donc le budget récemment voté inclut divers dispositifs d'économies d'énergie (thermostats. régulation de chaudière, ...). Des actions en faveur de l'environnement sont également démarrées : plus de récupération et d'utilisation d'eau de pluie, plus de végétalisation des espaces communs, protection de petits animaux, troc'plantes pour partager plantes et astuces, ...

La sécurité n'est pas en reste puisque nous généralisons le 30km/h qui était déjà sûr près de 2/3 de notre commune. Certes nous ne sommes pas les premiers à le faire, mais nous avons préféré étudier le temps nécessaire plutôt que prendre une décision irréfléchie.

Marolles Ensemble espère une fin de crise proche et vous souhaite un retour à une vie plus libre dans un Marolles qui

Vos 23 élus de la majorité sont à votre disposition : si vous voulez les rencontrer faites nous en part en laissant vos coordonnées.

Marolles, un défi pour l'avenir

Mardi 6 avril, le conseil municipal s'est réuni pour voter le

Nous avons voté contre ce budget pour plusieurs raisons. En effet, le risque de crise sociale après la pandémie est important et certaines recettes, Etat, département région et surtout Cœur d'Essonne, ne sont pas assurées.

L'auto financement est en baisse et peut nous faire craindre un risque pour les futurs investissements.

Il ne nous a été présenté aucun plan pluriannuel d'investissement ni aucun état des lieux du patrimoine. Difficile alors d'anticiper les dépenses nécessaires et urgentes.

De même, pour le CCAS nous nous sommes abstenus sur le budget car il n'anticipe pas les difficultés liées au COVID. Lors de la séance du 6 avril, nous avions voté les taux des taxes puisqu'ils ne présentaient pas d'augmentation. Or lors de la séance du 8 avril pour le vote du budget de l'Agglomération, M. Joubert a voté une augmentation de la taxe foncière de 2.9 %.

Ainsi lors de la séance du 15 mai pour compenser cette hausse, nous avons proposé de baisser le taux de la taxe foncière. Cela n'aurait entrainé qu'une baisse de de 70 000 € de recette pour la commune, sans mettre les finances de la ville en difficulté

Proposition refusé par la majorité municipale.

N MURAIL, I GOLDSPIEGEL, S LEONARD, F CHAUVANCY, C TUSSIOT

Marolles, Nous Ressemble. Marolles, Nous Rassemble

Déià un an

Depuis la réré-élection de l'équipe de M Joubert, rien de nouveau à Marolles

La majorité municipale manque d'ambition et souffre de surdité, nos propositions ne sont jamais prises en compte ou refusées. Voici des exemples : Aménagement des 1/2 lunes en permaculture/ réhabilitation de la salle des fêtes en salle de spectacle et cinéma/ Circulation à 30 km/h sur ensemble de la commune/ Réflexion sur mobilier urbain Av Agoutin/ Mise en place de boite à livres (celle de la gare est du fait de la SNCF)/ Marquage des véhicules municipaux etc. Lors de conseils municipaux nous avons fait observer que l'exposition sur l'eau (Ferme) aurait pu être déplacée sur place de la Mairie pour une meilleure visibilité : aucune action. Nous avons fait remarquer que le radar «pédagogique» rue de la poste ne fonctionnait pas (photos à l'appui), rien n' a été fait, on nous a répondu qu'il fonctionnait correctement. Nous avons fait remarquer la vitesse excessive des bus dans nos rues, réponse «c'est juste une impression et ce ne pas de notre responsabilité» Faux la sécurité est une prérogative du Maire. Création d'une voie piétonne et cyclable vers Auchan, ce n'est pas de notre ressort, Installation de panneaux d'expression libre, on attend

Les dépenses en personnel représentent 55% du budget (movenne des villes de la même taille) par contre l'offre en matière d'activités et de services offerts n'est pas à la hauteur, ce chiffre est corroboré par l'endettement de notre ville supérieur aux villes de la même strate (Min Economie). Un exemple, la ville subventionne le RCA à hauteur de 3500 E, prend en charge l'entretien du stade, l'éclairage, mais aucun enfant, adulte porte les couleurs de Marolles et ce depuis très longtemps (déplacement à la charge des familles) Pour finir : la Majorité municipale m'a dit que le conseil municipal n'était pas le lieu pour faire de la politique, excellent non, je rappelle que les 2 groupes sont inscrits à l'UDI et DVD

Avez-vous remarqué que le véhicule de la Police municipale arbore un drapeau Breton, Why not !, mais nous ne sommes pas en Bretagne

«A ton deuxième naufrage n'accuse pas la mer» G Legardinier

Bon déconfinement et bonne santé à toutes et à tous

MILIMÉROS LITILES

	ROS UTILES	
SOCIAL MÉDEOINE		
MÉDECINS Dr Conivez	1 his rue Louis Plériet (Maison médicale)	01 64 56 17 70
Dr Canivez Dr De Rivas	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) 7 rue Eugène Brou	
NATUROPATHE / IRIDOLOGUE	7 Tue Eugene brou	01 04 30 17 74
	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
William Dolling (Wataropatrio, Indologae)	www.les pepitesdemanaturo.cor	
Mme Chatry (Naturopathe)	11 place de l'église	
• INFIRMIÈRES		
Mme Dessenoix	1 rue Eugène Brou	
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	. 06 08 67 99 34
INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE Alexandre LACUEN et Merie I	MARULLES ine PELTI 01 69 14 86 80 e	+ 00 00 07 00 04
SAGE-FEMME	III PELII 01 69 14 86 80 6	100 08 67 99 34
Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
• CABINET DE PSYCHOTHÉRAF	PIE	07 07 00 10 20
	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	. 06 87 61 23 81
• LABORATOIRE / ANALYSES N	MÉDICALES	
Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
 PHARMACIES 		
M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49
 MASSEURS KINÉSITHÉRAPEI Mme Crépaux-Rougerie 	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 00 06
Mme Robic	31 Grande Rue	
Mile Ginestar	31 Grande Rue	
• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE		
Gena Massage	À domicile, sur RDV	06 52 14 91 71
• OSTÉOPATHES		
Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
PÉDICURES — PODOLOGUES		01 00 01 40 00
Mme Couturier Mme Frot	4 bis Grande Rue	
• PSYCHOLOGUE	Tue Lugelle blou	01 04 30 00 03
Mme Sébille	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
CHIRURGIENS DENTISTES	Trac Edulo Bioriot (malcon modicalo)	
M. et Mme Serror	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
assistés du Dr Yedjer		
• SOPHROLOGUE		
Mme Delamotte	12 avenue des Limosins	
Mme Nérac • MAGNÉTISME	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 /0 04 31 53
Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 2 <i>1</i>
• ART THÉRAPEUTE - ENERGÉT		. 00 10 02 01 24
Mme Placet	25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com	. 06 75 61 68 86
 VÉTÉRINAIRES 	3 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	Doumerc 30 avenue Charles de Gaulle	. 01 64 56 05 05
• SÉCURITÉ SOCIALE	91040 Évry Cedex	36 46
ASSISTANTE SOCIALE	A. COAC and DDIV A month of C	01 00 17 11 10
	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	
ASSISTANTE JURIDIQUE ENSEIGNEMENT	Au CCAS, sur RDV, 3º vendredi de chaque mois	01 09 /8 09 19
	Gaillon	01 69 14 86 06
	r	
École élémentaire Roger Vivi	er	01 78 83 01 87
	-	
A		

URGENCES

SMS: 114

pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

- Urgence médicale : 15
- Pompiers: 18
- Samu: 15
- Police secours: 17
- Pharmacie de garde : Infos sur monpharmacien-idf.fr ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- S.O.S. Médecins: 0 826 88 91 91
- S.O.S. Dentaire: 01 43 37 51 00
- S.O.S. Œil: 01 40 92 93 94
- Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000
- Violences sexuelles sur enfants http://www.allo119.gouv.fr
- Gendarmerie nationale rue du Potager - 01 64 56 18 03
- Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091
- Dépannage GAZ 24h/24 7i/7 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)
- Raccordement GAZ: 09 69 36 35 34
- Contrat de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ : 09 69 32 43 24
- Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191 20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

INTERCOMMUNAL

• Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14 1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site www.coeuressonne.fr rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

· Bassin nautique de l'Arpajonnais,

La Norville 01 64 90 20 64 • Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56 • Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21 • Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95 • Piscine de Morsang 01 69 46 09 59 • Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16

• Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne : 0.800.293.991

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

- Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80
- Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407 (appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert) HORAIRES: Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.
- SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)
- Hôtel des Impôts et recette perception 29 avenue du Général de Gaulle Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00

6 bis chemin de la Poste01 64 56 09 67

1 Grande Rue01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22

Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge

Association Interparoissiale: Vincent Pannetierassipmarolles@gmail.com

CULTE

MUNICIPAL

• Résidence du Parc

• COSEC – Gymnase

• Centre de Loisirs/ Garderie

Mairie

Médiathèque

PAYSAGES - PARCS ET JARDINS CRÉATIONS - ENTRETIEN - ÉLAGAGE SERVICES À LA PERSONNE

SAS LECOMTE-LANGÉ

29, Chemin de Saint-Arnoult 91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL 01 64 90 15 52 lecomte.lange@orange.fr



Achats - Ventes Locations - Divisions Estimations gratuites

AGENCE DE MAROLLES

14 avenue Charles de Gaulle 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Tél.: 01 64 56 90 90

isg.marolles@wanadoo.fr





Vous souhaitez intégrer votre publicité dans l'InfoMag?

Contactez le service communication,

par téléphone au 01.69.14.14.40 ou par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr



PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél.: 01 60 82 04 33 - Fax: 01 60 82 29 35

Email: sarl.bruno.noel@gmail.com

5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix











